SAPH

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification

Rapport Annuel 2017 Annual Report

Filiale de

SIFCA

SAPH

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification



Nous pérennisons une relation transparente avec nos chers planteurs

SIFCA

SOMMAIRE

MOT DU PRÉSIDENT	P 05
CONSEIL D'ADMINISTRATION	P 07
ORDRE DU JOUR	P 08
FICHE SIGNALÉTIQUE	P 09
RAPPORT DE GESTION	P 11
RAPPORT RSE	P 33
RAPPORT SPÉCIAL DU PCA	P 42
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	P 54
PROJET DE TEXTE DES RÉSOLUTIONS	P 64



L'Entreprise

The Company



MOT DU PRESIDENT



Conformément à la loi et à nos statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire à l'effet de délibérer sur l'activité de notre société au titre de l'exercice 2017 et soumettre à votre approbation les états financiers au 31 décembre 2017.

L'occasion m'est encore donnée de mettre en lumière les résultats qui reflètent les efforts accomplis par toutes celles et tous ceux qui contribuent à la pérennité de notre entreprise. Chaque nouvelle année renforce ainsi cette expertise que nous avons façonnée au fil du temps ; rappelons en effet que la SAPH est dépositaire d'une belle et longue histoire qui nous renvoie à sa fondation en 1956.

Sur le plan conjoncturel, l'année 2017 a été caractérisée par des cours mondiaux encourageants au premier trimestre – avec une moyenne de 1.291,38 XOF/kg sur cette période –, avant de décliner sur le reste de l'année. Toutefois, les cours du caoutchouc sur l'ensemble de l'exercice 2017 ont été globalement plus élevés que l'année précédente (966.18 XOF/kg en 2017 contre 819.08 XOF/kg en 2016).

Ce léger frémissement à la hausse en 2017 sans commune mesure avec les niveaux des cours des années fastes (2011, 2012, 2013), nous oblige à la prudence et à accroitre davantage nos performances sur toute la chaîne de valeur.
La production agricole 2017 en recul de 3% par rapport à 2016 s'établit à 29.155 tonnes, est imputable au renouvellement du verger. Dans le même temps, les achats auprès des planteurs en 2017 enregistrent une hausse de 8%, soit 136.413 tonnes, alors que la production Ivoirienne en milieu villageois évolue de façon exponentielle. La production industrielle connait une hausse de 6% par rapport à 2016 pour atteindre 163.175 tonnes en utilisation maximale de nos capacités.
Le chiffre d'affaires 2017 de la SAPH s'établit à 151.979 millions XOF. Cette progression résulte de l'effet conjugué de la hausse des quantités vendues et de celle du prix moyen de vente.

Le résultat se traduit par un bénéfice net de 12 861 millions XOF.

Les mesures de réduction de charges et d'amélioration de la qualité, engagées depuis quelques années permettent d'améliorer durablement nos performances, dans un contexte d'instabilité des cours mondiaux du caoutchouc.

En effet, la qualité de notre production est en progression par rapport à 2016 ; il en va de même de la certification de tous nos sites de production à la norme ISO 9001-2015. Cette reconnaissance de notre souci d'excellence est une source de satisfaction, comme l'a été un autre temps fort de cette année : l'inauguration par la SAPH de la plus grande usine de traitement de caoutchouc en Afrique en présence du ministre de l'Industrie et des Mines, du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, ainsi que du corps préfectoral. L'avènement de cette unité industrielle est le fruit du programme de modernisation initié en 2015, en réponse notamment aux besoins croissants d'usinage de caoutchouc dans la zone du Sud-Comoé.

L'année à venir doit nous permettre de consolider les ressources de notre entreprise à travers différents volets. À commencer par celui de la production en maintenant un niveau équivalent à celui de 2017 au niveau de nos cultures propres, et en augmentant notre engagement auprès des planteurs privés à hauteur de 150.000 tonnes, dans l'objectif d'usiner 175.000 tonnes.

En outre, la continuité de nos investissements est une condition des succès de demain. En la matière, les priorités vont vers la continuation du renouvellement du verger à hauteur de environs 900 hectares par an et l'accroissement de nos capacités d'usinage avec la mise en route en 2018 d'une augmentation de capacité à Yacoli, l'installation d'un troisième séchoir à Rapides-Grah et d'un nouveau séchoir de 2 tonnes/heure à Bettié, ainsi que le lancement d'un nouveau site industriel, dans le but d'augmenter de 30% la production usinée dans les prochaines années.

L'année 2018 devra également prendre en compte la réforme de la filière hévéa et palmier à huile dans le cadre de la loi prise en août dernier dans le but de renforcer le mécanisme de régulation, de contrôle et de suivi des activités de ces filières. Des informations plus précises, notamment au niveau de la création de l'organe en charge de l'activité de ces filières devraient nous permettre d'en savoir plus de manière imminente.

Fidèle aux valeurs prônées par le Groupe SIFCA, SAPH s'attache à considérer l'humain comme le point d'ancrage de toutes ses activités. A ce titre, l'année en cours va permettre de relancer les constructions sociales et les transformations de logements au profit de nos collaborateurs au sein de nos Unités agricoles intégrées (UAI).

De la même façon, la sécurité au travail s'inscrit dans ce même souci de veiller aux conditions de vie de nos collaborateurs. Cette année va ainsi nous donner l'occasion de travailler sur le site de Toupah sur la certification OHSAS 18001, qui repose sur un système de management de la santé et sécurité afin d'identifier, réduire et surmonter les dangers liés à la santé et à la sécurité. Ce sera également le cas sur la certification ISO 14001 à Bongo, sur le plan environnemental. Notre objectif consiste à étendre progressivement ces certifications aux autres sites. Enfin, la promotion professionnelle en interne n'est pas en reste, avec la reprise de la formation « Management des équipes », après avoir lancé les nouveaux modules du personnel cadres et agents de maîtrise en 2017.
Nul doute que l'implication des équipes qui œuvrent au quotidien sur les sites de productions comme au niveau administratif, sans oublier le précieux soutien de la holding, permettront à SAPH de poursuivre sa croissance. Qu'ils en soient tous remerciés.

Le Président du Conseil d'Administration
Jean-Louis BILLON

THE WORD OF THE CHAIRMAN

According to the Law and our statuses, you are hereby gathered in an Annual General Assembly to deliberate on the activity of our Company for the year 2017 and to approve the financial Statements as at 31/12/2017.

The opportunity is again given to me to highlight the results that reflect the efforts made by all those who contribute to the sustainability of our company. Each new year reinforces the expertise we have shaped over time : remember that SAPH is the repository of a long and beautiful history that brings us back to its founding in 1956.

On the economic front, the year 2017 was characterized by encouraging world prices in the first quarter with an average of XOF 1,291.38/kg over this period, before an inflection over the rest of the year. However, the prices of rubber over the whole fiscal year 2017 were generally higher than the previous year (XOF 966.18/kg against XOF 819.08/kg).
However, this recovery observed on the market has certainly not yet allowed to reach the levels of prices that we knew a few years ago. We need to remain attentive and continue to improve our performance on the whole value chain.

Our own production is down 3% in 2017, standing at 29,155 tons, due to the level of replanting. In the meantime, our purchases from outgrowers increase by 8% to reach 136,413 tons in a year when the global rubber production in Ivory Coast increased dramatically. Processed production increased by 6% to stand at 163,175 tons, with a maximal use of our capacity.

In fact, SAPH's 2017 turnover amounted to XOF 151,979 million. This result reflects the increase in volumes we sold and the price increased compared to previous years.
The net result stands at XOF 12,861 million.
Cost reduction measures as well as quality improvement actions launched and maintained within the last few years enable the Company to improve its performance in this difficult economic context.

It should also be noted that the quality of our production is increasing compared to 2016; the same applies to the certification of all our production sites with the certification of ISO 9001-2015 standard. This recognition of our commitment to excellence is a source of satisfaction, as was another highlight of this year : the inauguration by SAPH of the largest rubber processing plant in Africa in the presence of the Minister of Industry and Mines, the Minister of Agriculture and Rural Development, as well as local authorities. The advent of this industrial unit is the result of the modernization program initiated in 2015, particularly in response to the growing need for rubber machining in the South-Comoé area.

The coming year should allow us to consolidate the resources of our company through various components. Our own production, should remain at a level equivalent to that of 2017, our purchases of outgrower rubber should increase to 150,000 tons, while the processed ptoduction should reach 175,000 tons.

In addition, the continuity of our investments is a condition for tomorrow's success. We have to continue renewing the orchard at a level of about 900 hectares per year, with a few extensions in Bettié. On the industrial side, we need to continue increasing our capacities to answer to the large increase of outgrower production, in 2018, we will commission the Yacoli upgraded factory, install an additional dryer in Rapides-Grah and Bettié, while launching a project for a new factory, with the aim of increasing by 30% the factory production in the coming years.

2018 should also witness the reform of the rubber and oil palm sector in the framework of the law passed last August last year in order to strengthen the mechanism for regulating, controlling and monitoring the activities of these sectors. More precise information, especially at the level of the creation of the body in charge of the regulation of these sectors should be released imminently.

True to the values advocated by SIFCA Group, SAPH strives to consider its personnel as the keypoint of all its activities. As such, the current year will help revive social constructions and housing transformations for the benefit of our employees within our Integrated Farm Units.

In the same way, safety at work is part a key concern for working conditions. This year will be used to work on the Toupah site for the OHSAS 18001 certification, which is based on a health and safety management system to identify, reduce and overcome health and safety hazards. This will also be the case for an ISO 14001 environmental certification in Bongo. Our goal is to gradually extend these certifications to other sites. Finally, in-house professional promotion is not left behind, with the resumption of the «Team Leaders» training, after launching the new modules for management and supervisory staff in 2017.

There is no doubt that the involvement of the teams who work on a daily basis on the production sites as well as in the administration, without forgetting the precious support of the holding company, will allow SAPH to continue its growth. May they be all thanked for it.

The chairman
Jean-Louis BILLON

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BOARD OF DIRECTOR

PERSONNES PHYSIQUES	Fonction	Fin de mandat
M. Jean-Louis BILLON	Président	AGO Comptes 2017
M. Alassane DOUMBIA		AGO Comptes 2019
M. Maurice Botoh YAPO		AGO Comptes 2019
M. Tiémoko COULIBALY		AGO Comptes 2017
M. Bertrand VIGNES		AGO Comptes 2019
M. Jean-Luc BEDIE		AGO Comptes 2018

PERSONNES MORALES	Représentant	Fin de mandat
SIFCOM	M. Banga AMOIKON	AGO Comptes 2017
SIPH	M. Pierre BILLON	AGO Comptes 2017
SIFCA	Mme. Lucie BARRY TANNOUS	AGO Comptes 2017
COMPAGNIE FINANCIERE MICHELIN	Mme. Carine DAMOIS	AGO Comptes 2017
MICHELIN FINANCE LUXEMBOURG	M. Thierry SERRES	AGO Comptes 2019



ORDRE DU JOUR

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée sur l'exercice clos le 31 décembre 2017

2. Lecture du Rapport général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2017 et du rapport spécial sur les conventions règlementées visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et Groupement d'Intérêt Economique

3. Approbation des comptes et conventions règlementées - quitus aux Administrateurs

4. Affectation du résultat de l'exercice

5. Renouvellement de mandat de six administrateurs

6. Renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes titulaires

7. Renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes suppléants

8. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

AGENDA

1. Reading and approval of the report of the Board of Directors to the Shareholders' Meeting for the fiscal year ended December 31, 2017

2. Reading of the general report of the Statutory Auditors on the financial year closed on December 31, 2017 and the special report of the statutory auditors on the agreements referred to in articles 438 to 448 of the OHADA Uniform Act relative to the law of the Commercial Companies and the Economic Interest Group

3. Approval of accounts and discharge to directors

4. Allocation of profit for the year

5. Renewal of mandate of six directors

6. Renewal of the mandates of the statutory auditors

7. Renewal of the mandates of the alternate auditors

8. Powers for completion of formalities

FICHE SIGNALETIQUE

DENOMINATION SOCIALE
SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (SAPH)

FORME JURIDIQUE
Société Anonyme (SA) avec Conseil d'Administration

SIEGE SOCIAL
Abidjan Treichville - Zone portuaire - Rue des Galions Immeuble EX-SIT

RCCM
CI - ABJ - 1962 - B - 2059

DATE DE CONSTITUTION
29/12/1956

DUREE (Années)
99

CONTACTS
(+225) 21 75 76 25

BOÎTE POSTALE
01 BP 1322 ABIDJAN 01

FAX
(+225) 21 75 76 40/42/43

CAPITAL SOCIAL
14.593.620.855 FCFA

NOMINAL
571 FCFA

N° CC
0105337 H

DATA SHEET

COMPANY NAME
SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (SAPH)

FORM
Public limited company (Plc) with Board of Directors

HEAD OFFICE
Abidjan Treichville - Zone portuaire - Rue des Galions Building EX-SIT

RN°
CI - ABJ - 1962 - B - 2059

DATE OF INCORPORATION
December 29th, 1956

TERM (Years)
99

PHONE
(+225) 21 75 76 25

P.O. BOX
01 BP 1322 ABIDJAN 01

FAX
(+225) 21 75 76 40/42/43

SHARE CAPITAL
XOF 14,593,620,855

NOMINAL
XOF 571

TAXPAYER ID
0105337 H

Effectif au 31 décembre 2017 : 5.407 salariés

Superficie hévéas
matures : 16.399 Ha
immatures : 6.626 Ha

Superficie palmiers
matures : 937 Ha
immatures : 1.566 Ha

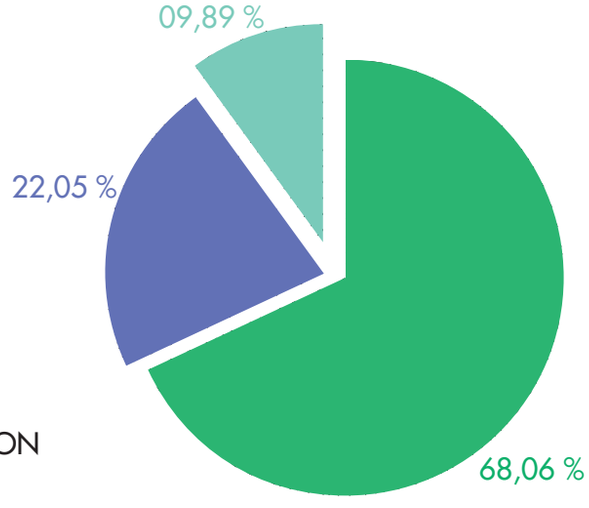

SIPH	17 393 700 F - 68,06 %
C.F. Michelin	2 527 330 F - 09,89 %
Autres privés	5 636 975 F - 22,05 %

Mandataires sociaux
Président du Conseil d'Administration : M. Jean-Louis BILLON
Directeur Général : M. Marc GENOT

Commissaires aux Comptes Principaux :
- Mazars Côte d'Ivoire (Jusqu'à l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017)
- PriceWaterhouseCoopers (Jusqu'à l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017)

Commissaires aux Comptes suppléants :
- Auditeurs Associés en Afrique-KPMG CI (Jusqu'à l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017)
- Ernst & Young (Jusqu'à l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017)

EMPREINTE GEOGRAPHIQUE

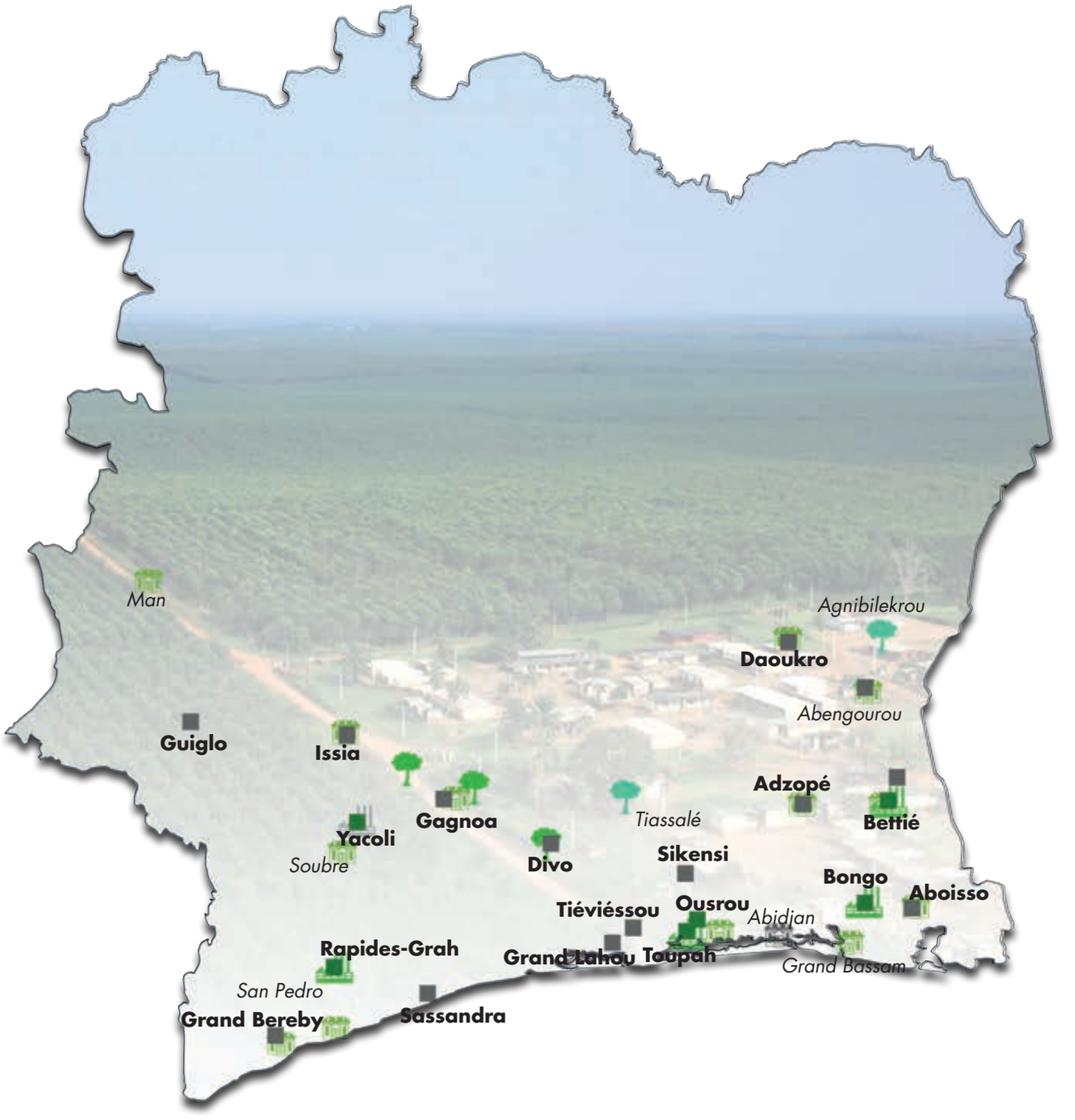

Légende

- Centre de Collecte(14)
- Pont - Usine(6)
- Nucléus SAPH(2)
- Plantation SAPH(3)
- Usine SAPH(1)
- Usine et Plantations Industrielle SAPH(4)

Bureau PH

- BUREAU PROMOTION HEVEICOLE(13)
- SIEGE SAPH(1)

Rapport de Gestion

Management Report



FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2017

I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL ET COURS MONDIAUX



Les cours mondiaux du caoutchouc se sont situés à 1.291,38 XOF le kilogramme en moyenne sur le premier trimestre de l'année, et en baisse sur le reste de l'année 2017 pour se stabiliser autour de 839.58 XOF le kilogramme. La moyenne des cours sur l'exercice s'élève donc à 966.18 XOF le kilogramme, et reste toutefois élevée comparée à celle observée en 2016 de 819.08 XOF le kilogramme, soit une hausse de18%.

II. ENVIRONNEMENT NATIONAL

1. Réforme de la filière Hévéa et Palmier à Huile

La loi N°2017-540 du 3 août 2017 fixant les règles relatives à la régularisation, au contrôle et au suivi des activités des filières Hévéa et Palmier à Huile vise à renforcer le mécanisme de régulation, de contrôle et de suivi des activités de ces filières. Le décret de détermination de l'organe en charge des activités des filières Hévéa et Palmier à Huile n'est pas disponible au moment de la rédaction du présent rapport.

2. Accident au quai 21 du terminal à conteneur du Port d'Abidjan

Un navire roulier a heurté au cours du mois de mai 2017, le quai 21 du terminal à conteneurs, endommageant un portique. Cette situation a entrainé une congestion du port d'Abidjan et s'est traduite tout au long du second semestre par une hausse de nos volumes de produits finis en attente au port.

III. ENVIRONNEMENT INTERNE A LA SOCIETE

1. Inauguration de l'unité industrielle de Bongo

SAPH a inauguré le 15 décembre 2017 la plus grande usine de traitement de caoutchouc en Afrique sur le site de Bongo. La construction de cette usine s'inscrit dans le cadre du programme de modernisation démarré en 2015 et qui s'est achevé en 2017 afin d'améliorer les performances et répondre au besoin croissant d'usinage de caoutchouc dans la zone du Sud Comoé. Cette cérémonie s'est déroulée en

HIGHLIGHTS OF THE 2017 FISCAL YEAR

I. INTERNATIONAL ENVIRONMENT AND WORLD PRICES

World rubber prices stood at XOF 1,291.38 per kilogram on average over the first quarter of the year, but came down in the second half of 2017 to XOF 839.58 per kilogram. Average price for the year thus amounts to XOF 966.18 per kilogram showing a 18% increase, compared to 2016 with XOF 819.08 per kilogram.

II. NATIONAL ENVIRONMENT

1. Reform of the Rubber and Palm Oil industry

Law No. 2017-540 dated August 3, 2017 created a Regulation Authority to control and monitor Rubber and Palm Oil businesses. The decree setting up governance of this Authority is not published at present.

2. Accident at Pier 21 of Port of Abidjan Container Terminal

In May 2017, a ro-ro ship struck Pier 21 at the container terminal and damaged a gantry crane. This situation led to a port congestion and resulted in an increase of our volumes of finished products on hold at the port during the second part of the year.

III. INTERNAL ENVIRONMENT TO THE COMPANY

1. Inauguration of the Bongo Industrial Unit

On 15 December 2017, SAPH inaugurated the largest rubber processing plant in Africa on the Bongo site. The construction of this plant is part of the modernization program started in 2015 and completed in 2017 to improve performance and meet the growing need for rubber processing in the South Comoé area. The ceremony took place in the presence of the Minister of Industry and Mines, the Minister of Agriculture and Rural Development and the Prefectural Corps.

présence du Ministre de l'Industrie et des Mines, du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural et du Corps Préfectoral.

2. Fractionnement des titres SAPH

Afin de se mettre en conformité avec la décision de la BRVM N°2015-005-BRVM-CA, obligeant certaines sociétés cotées à fractionner leurs titres, l'Assemblée Générale Mixte du 03 Mai 2017, en sa 6ème résolution à titre extraordinaire, a adopté que SAPH procède au fractionnement de ses actions dans un rapport de 1 à 5, soit cinq (05) actions nouvelles pour une (01) action ancienne. Le fractionnement a été effectif le 20/07/2017 par l'Avis N°120-2017/BRVM/DG de la BRVM.

IV. REFORME DU SYSCOHADA

L'année 2017 est marquée par la réforme de l'Acte Uniforme relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière et Système Comptable OHADA (SYSCOHADA). Cette réforme fortement inspirée des normes comptables internationales IFRS verra sa première application le 1er janvier 2018 pour les comptes personnels et le 1er janvier 2019 pour les comptes consolidés, les comptes combinés et les états financiers selon les normes IFRS.

SAPH s'organise afin d'adopter la réforme du SYSCOHADA pour la publication des comptes semestriels et annuels 2018.

SITUATION DE LA SOCIETE ET SON ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE 2017

I. EVOLUTION DES SURPERFICIES PLANTEES

SAPH a poursuivi ses investissements agricoles malgré la baisse des cours du caoutchouc au cours de ces dernières années. Les surfaces plantées passent ainsi de 22.546 hectares en 2013 à 25.529 hectares en 2017 (soit une progression de 13%) et sont le résultat de l'optimisation de nos surfaces agricoles.

Cette optimisation se traduit par un programme de plantations de palmier à huile dans les vallées débuté depuis 2013.

2. Splitting SAPH shares

In order to comply with decision No. 2015-005-BRVM-CA of the BRVM, requiring some Public companies to split their securities, the Combined General Meeting of May 3, 2017, in its 6th extraordinary resolution, has approved a split of SAPH shares in a ratio of 1 to 5. The split was made effective on 07/20/2017 by the BRVM notice No. 120-2017/BRVM/DG.

IV. REFORM OF SYSCOHADA

Uniform Act on Accounting Law and Financial Information and Accounting System OHADA (SYSCOHADA) has been adopted in 2017. This reform, which is strongly inspired by the international accounting standards ,IFRS, will be enforced gradually, starting on January 1st, 2018 for company individual accounts and on January 1st, 2019 for consolidated accounts, combined accounts and financial statements which will also have to comply with IFRS.

SAPH is getting prepared to apply the reform on its 2018 half-year and annual accounts.

COMPANY SITUATION AND ACTIVITY FOR 2017 FINANCIAL YEAR

I. PLANTED SURFACES EVOLUTION

Superficie plantée	2013	2014	2015	2016	2017	Var	%
En hectare	e	d	c	b	a	a-b	(a-b)/b
Hévéas - matures	17 341	16 925	16 252	16 543	16 399	-144	-1%
Palmiers - matures	93	93	146	356	937	581	163%
Hévéas - immatures	4 849	5 643	5 990	6 377	6 626	249	4%
Palmiers - immatures	263	1 219	1 653	2 008	1 566	-442	-22%
Total Superficies agricoles	22 546	23 880	24 041	25 284	25 529	245	1%

SAPH carried on its agricultural investments despite drop in rubber prices experienced in recent years. Planted areas thus increased by 13% from 22,546 hectares in 2013 to 25,529 hectares in 2017 along with agricultural surfaces optimization.

This optimization includes a project of oil palm plantations in the valleys which started in 2013..

II. EVOLUTION DES PRODUCTIONS

Production En tonnes	2013 e	2014 d	2015 c	2016 b	2017 a	Var a-b	% (a-b)/b
Production des champs	33 426	31 877	31 157	29 995	29 149	-846	-3%
Production achetée	81 260	75 381	103 382	126 826	136 413	9 587	8%
Production usinée	120 781	111 188	126 871	154 205	163 175	8 970	6%
Production vendue	119 211	111 487	124 098	156 543	162 607	6 064	4%

La production des champs continue de baisser passant de 33.426 tonnes en 2013 à 29.149 tonnes en 2017 soit 16%. Cette situation résulte principalement du renouvellement de notre verger.

La production achetée connait par contre une forte progression entre 2013 et 2017 (59.849 tonnes soit 78%) et réduit de ce fait la part de notre production propre dans la matière première consommée qui passe de 41% en 2013 à 21% en 2017. Cela traduit une production villageoise en forte évolution résultant de la campagne de promotion impulsée par l'Apromac (FDH) avec les subventions accordées aux planteurs d'hévéas sur des plants.

L'augmentation et l'amélioration des capacités de nos unités industrielles ont permis d'augmenter la production usinée depuis 2016 pour faire face à la montée de la production villageoise. Nos volumes vendus s'en trouvent ainsi améliorés (43.396 tonnes entre 2013 et 2017).

III. EVOLUTION DES DONNEES CHIFFREES

Chiffres clés En millions XOF	2013 e	2014 d	2015 c	2016 b	2017 a	Var a-b	% (a-b)/b
Chiffre d'affaires	155 621	99 611	97 449	112 964	151 979	39 015	35%
Résultat net	13 707	-3 799	-1 780	1 170	12 861	11 691	999%
Dividendes versés	8 179	3 297	0	0	0	0	
Investissements réalisés	15 423	20 763	15 852	9 073	9 204	130	1%
Capitaux propres	73 865	66 769	64 989	66 159	79 020	12 861	19%
Ressources stables	74 233	87 326	96 036	96 585	104 798	8 213	9%

Le chiffre d'affaires 2017 s'établit à 151.979 millions XOF : SAPH retrouve les niveaux d'avant 2014. Cette progression est principalement liée au volume vendu ; le cours du caoutchouc étant très en deçà de son niveau de 2013. Le résultat de l'exercice 2017 est la conséquence de l'amélioration du chiffre d'affaires.

SAPH a réduit progressivement l'ensemble de ses investissements, qui passent de XOF 20.763 millions en 2014 à XOF 9.204 millions en 2017, pour faire face à la chute continue des cours du caoutchouc.

Les capitaux propres et les ressources durables s'améliorent en 2017 et sont la conséquence de l'amélioration du résultat de l'exercice.

II. PRODUCTION EVOLUTION

Field production kept declining by 16% from 33,426 tonnes in 2013 to 29,149 tonnes in 2017. This situation is mainly due to the replanting program.

Purchased production, on the other hand, experienced a strong growth between 2013 and 2017 (59,849 tonnes or 78%), reducing the share of our own production in raw materials consumed from 41% in 2013 to 21% in 2017. This reflects a rapidly evolving outgrower production resulting from the Apromac promotion campaign (FDH) subsidizing planting material.

Industrial units capacity increase and improvement have made it possible to develop factory production since 2016 in order to cope with increasing outgrowers rubber production. Our sales volumes grew steadily (43,396 tons between 2013 and 2017).

III. KEY FINANCIAL DATA ANALYSIS

2017 turnover jumped XOF 151,979 million: SAPH is back to pre-2014 levels. This increase is mainly related to the volumes sold since rubber prices in 2017 are much lower than those observed in 2013. 2017 profit is a direct consequence of this evolution.

Starting in 2014 SAPH progressively reduced its investments, from XOF 20,763 million to XOF 9,204 million in 2017, to cope with the continued drop in rubber prices.

Equity and permanent resources improved in 2017 in line with the improved earnings for the year.

RESULTAT DE L'EXERCICE 2017

RESULTS FOR FY 2017

COMPTE DE RESULTAT décembre 2017-2016 En millions XOF	2017	2016	Var (valeur)	Var (%)
Chiffre d'affaires	*151 979*	*112 964*	39 015	35%
Ventes caoutchouc pf	148 220	109 594	38 626	35%
Produits accessoires	3 759	3 369	389	12%
Autres produits d'exploitation	*5 294*	*12 086*	-6 791	-56%
Production stockée	-449	1 771	-2 220	125%
Production immobilisée	4 149	7 588	-3 439	-45%
Autres produits	1 594	2 727	-1 133	-42%
TOTAL PRODUITS	*157 273*	*125 049*	32 224	26%
Achats et variation de stocks	*-95 414*	*-79 085*	-16 329	21%
Achats de mat. premières et fournitures liées	-81 576	-63 876	-17 700	28%
Variation de stocks matières	714	-255	968	-380%
Autres achats	-15 343	-14 212	-1 130	8%
Variation de stocks	791	-742	1 532	-207%
Services extérieurs	*-21 527*	*-20 334*	-1 193	6%
Transports	-99	-142	43	-30%
Services extérieurs	-17 360	-16 163	-1 197	7%
Impôts et taxes	-3 030	-2 566	-464	18%
Autres charges	-1 038	-1 463	425	-29%
TOTAL CHARGES	*-116 941*	*-99 419*	-17 522	18%
Valeur ajoutée	*40 332*	*25 630*	14 702	57%
Charges de personnel	-14 462	-14 659	197	-1%
Résultat(avant amort .et prov.)	*25 870*	*10 971*	14 899	136%
Dotation d'exploitation	-8 351	-7 910	-441	6%
Réprise de dotation d'exploitation	143	681	-539	-79%
Transfert de charges d'exploitation	162	171	-8	-5%
Résultat brut d'exploitation	*17 824*	*3 914*	13 910	355%
Produits financiers	11	27	-15	-57%
Charges financières	-2 996	-3 045	48	-2%
Résultat net d'exploitation	*14 839*	*896*	13 943	-1556%
Plus ou moins-value de cession	-32	393	-426	108%
Produits et charges exceptionnelles	-214	-18	-196	1099%
Bénéfice avant impôt BIC	*14 593*	*1 271*	13 321	-1048%
Impôt BIC (I.M.F.)	*-1 732*	*-101*	-1 630	1607%
Bénéfice net	*12 861*	*1 170*	11 691	-999%

I. LES PRODUITS D'EXPLOITATION

1. VENTES ET CHIFFRE D'AFFAIRES

1-1. Chiffre d'affaires caoutchouc

Chiffres d'affaires caoutchouc	2017	2016	Var	% Var
Chiffre d'affaires - millions XOF	148 220	109 594	38 626	35%
Quantité vendue - tonnes	162 607	156 543	6 064	4%
Prix vente / kg	911,53	700,09	211,43	30%

Le chiffre d'affaires caoutchouc s'élève à 148.220 millions XOF à fin décembre 2017, soit une hausse de 38.626 millions XOF par rapport à celui de décembre 2016. Cette progression s'explique principalement par l'effet combiné de la hausse du prix moyen de vente de 30% par rapport à 2016 avec un impact de 33.098 millions XOF et de la hausse des volumes vendus de 4% par rapport à 2016 pour 5.525 millions XOF.

1-2. Les produits accessoires

Chiffres d'affaires produits accessoires	2017	2016	Var	% Var
Carburants & lubrifiants	791	772	20	3%
Intrants agricoles (engrais)	64	66	-3	-4%
Matériels agricoles	117	130	-13	-10%
Petits matériels et outillages	89	5	84	1567%
Prestations des cercles	238	109	129	118%
Plants - pépinières	-20	111	-131	-118%
Prestations FIRCA	1 540	1 475	66	4%
Plaquettes de bois	380	275	105	38%
Frais de gestions PG	144	106	38	36%
Formation	46	73	-28	-38%
MAD personnel	42	27	15	55%
Régime de palmier	129	49	80	
Loyer	60	71	-11	-16%
Caoutchouc déclassé	84	79	5	6%
Prestation agronomique	55	21	34	162%
Total produits accessoires	**3 759**	**3 369**	**389**	**12%**

Le chiffre d'affaires des produits accessoires s'élève à 3.759 millions XOF à fin décembre 2017, soit une hausse de 389 millions XOF par rapport à celui de décembre 2016. Il s'explique par une hausse générale de nos volumes de vente.

2. LA PRODUCTION IMMOBILISEE

La production immobilisée baisse de 3.439 millions XOF entre 2016 et 2017 et s'explique principalement par :

- Une baisse de 3.667 millions XOF des immobilisations agricoles à la suite d'une baisse des charges financières incorporées (4.896 millions en 2016 contre 1.175 millions en 2017).

- Le reste de la variation provient des immobilisations non agricoles pour 228 millions XOF et résulte de la confection de divers matériels dans nos différents ateliers.

I. OPERATING REVENUE

1. SALES AND TURNOVER

1-1. Rubber turnover

Rubber sales amounted to XOF 148,220 million in 2017, an increase of XOF 38,626 million compared to 2016. This increase is mainly due to the combined effect of rise in the average sales price of 30% compared to 2016 with an impact of XOF 33,098 million and the increase in volumes sold of XOF 5,525 million compared to 2016 representing 4%.

1-2. Other sales

Other sales reached XOF 3,759 million at the end of 2017, an increase of XOF 389 million compared to 2016. This is explained by a general increase in our sales volumes.

2. CAPITALIZED PRODUCTION

Capitalized production decreased by XOF 3,439 million between 2016 and 2017, mainly explained by:

- A decrease of XOF 3,667 million in agricultural fixed assets as a result of a decrease in capitalized financial expenses (4,896 million in 2016 against 1,175 million in 2017).

- The balance of the variation comes from non-agricultural fixed assets for XOF 228 million and results from the manufacturing of various equipment in our workshops.

3. LES PRODUITS DIVERS

3. OTHER INCOMES

Produits divers	2017	2016	Var	% Var
Indemnités d'assurances reçues	66	574	-509	-89%
Autres produits divers	125	519	-393	-76%
Reprise de charges sur stocks	708	876	-168	-19%
Reprise de charges sur créances	695	758	-62	-8%
Total produits divers	1 594	2 727	-1 132	-42%

Les produits divers baissent de 1.132 millions XOF ; ils s'expliquent essentiellement par :

3-1. Les indemnités d'assurances reçues

En 2016, du fait de l'externalisation de nos indemnités de fin de carrière, l'assurance a reversé à la société un revenu de 574 millions XOF contre 66 millions XOF en 2017. Cette variation s'explique par les départs importants (licenciements pour motifs économiques) observés en 2016.

3-2. Les autres produits divers

Les autres produits divers découlent de travaux de régularisations comptables initiés au cours de l'exercice 2016 avec le passage à SAP, et qui se sont poursuivis au cours de cet exercice.

3-3. Les reprises de charges

Les reprises de charges pour dépréciation sur 2017 correspondent à des reprises de provisions sur le stock de consommables et sur des créances devenues sans objet.

Other incomes fell by XOF 1,132 million, mainly explained by:

3-1. Insurance refunds received

In 2016, due to the outsourcing of our retirement gratuities, the insurer paid back to the company an amount of XOF 574 million against XOF 66 million in 2017. This variation is explained by the large staff reduction in 2016.

3-2. Others

This result from accounting regularizations linked to SAP implementation started in 2016, which continued at a lower level in 2017.

3-3. Charge adjustments

Charge adjustments for depreciation in 2017 correspond to adjustments on inventory provisions and on receivables which became irrelevant.

II. LES CHARGES D'EXPLOITATION

1. ACHAT DE CAOUTCHOUC

II. OPERATING COSTS

1.RUBBER PURCHASE

Achats caoutchouc PV	2017	2016	Var	% Var
Achat caoutchouc - millions XOF	81 576	63 876	17 700	28%
Quantité achetées - tonnes	136 413	126 826	9 587	8%
Prix d'achat / kg	598,01	503,65	94,36	19%

Les achats de caoutchouc aux planteurs villageois s'élèvent à 81.576 millions XOF à fin décembre 2017, soit une hausse de 17.700 millions XOF par rapport à ceux de décembre 2016. Cette hausse s'explique principalement par l'effet combiné de la hausse du prix moyen d'achat de 19% par rapport à 2016 avec un impact de 11.967 millions XOF et de la hausse des volumes achetés de 8% par rapport à 2016 avec un impact valeur de 5.733 millions XOF.

End of December 2017, rubber purchases increased by XOF 17,700 millions, to XOF 81,576.This increase is mainly due to the combined effect of a higher average price by 19% compared to 2016 with an impact (+ XOF11,967 million) and increase in purchased volumes of 8% compared to 2016 (XOF 5,733 million).

2. ACHAT DE FOURNITURES EXTERIEURES

2.PURCHASE OF EXTERNAL SUPPLIES

Achats fournitures extérieures	2017	2016	Var	% Var
Achat stocké de fournitures	11 599	10 518	1 081	10%
Variation achats stockés	-791	742	-1 532	-207%
Autres achats	3 744	3 695	49	1%
Total achats de fournitures extérieures	**14 552**	**14 954**	**-402**	**-3%**

Les achats et consommations de fournitures extérieures baissent globalement de 402 millions XOF sur 2017 comparés à 2016 et s'expliquent par :

Purchases and consumption of external supplies fell by XOF 402 million in 2017 compared to 2016 and can be explained by:

2-1. Les consommations de fournitures stockées

2-1.Consumptions of stored supplies

Consommation fournitures stockées	2017	2016	Var	% Var
Consommation des matières consommables	1 609	1 615	-6	0%
Consommation des matières combustibles	4 557	4 213	344	8%
Consom des fournitures d'atelier et d'usine	718	695	22	3%
Consommation des fournitures de magasin	3 843	4 623	-780	-17%
Consommation des fournitures de bureau	81	70	11	16%
Total consommation fournitures stockées	**10 808**	**11 216**	**-408**	**-4%**

Les consommations de fournitures stockées connaissent une baisse nette de 408 millions XOF et s'expliquent par :

- La forte consommation des matières combustibles de 344 millions XOF à fin décembre 2017 par rapport à décembre 2016 et fait suite à une hausse de la consommation du gaz butane (395 millions XOF) en rapport avec la hausse de notre activité ; elle est atténuée par une baisse de la consommation de gasoil (34 millions XOF).

- La hausse des matières combustibles est contrebalancée par une forte baisse observée sur les consommations des fournitures de magasins de 780 millions XOF.

Stored supplies consumption shows a net decrease of XOF 408 million and can be explained by:

- The high consumption of combustible materials of XOF 344 million in 2017 is the consequence of higher butane gas consumption (XOF 395 million) in line with the increase in our business mitigated by a drop in gasoil consumption (XOF 34 million).

- The increase in combustible materials is offset by a sharp drop observed in the consumption of store supplies of XOF 780 million.

2-2. Les autres achats

Autres achats	2017	2016	Var	% Var
Fournitures non stockables -Eau	9	10	-1	-14%
Fournitures non stockables - Electricité	2 530	2 830	-300	-11%
Fournitures non stockables – Autres énergies	227	278	-51	-18%
Fournitures d'entretien non stockables	5	6	-1	-10%
Fournitures de bureau non stockables	150	81	70	86%
Achats de petit matériel et outillage	626	607	19	3%
Achats d'études et prestations de services	6	25	-19	-75%
Achats de travaux, matériels et équipements	190	-142	332	-233%
Total autres achats	**3 744**	**3 695**	**49**	**1%**

Les autres achats en hausse de 49 millions XOF masquent des hausses et des baisses et s'expliquent par :

- La fourniture d'électricité qui connait une baisse de 300 millions XOF sur 2017 comparée à 2016. Elle s'explique par une reprise des charges provisionnées d'électricité d'une part et d'autre part par la rationalisation de l'électricité à destination de nos villages.
- Les achats de travaux qui augmentent de 332 millions XOF en 2017 par rapport à 2016. Ils sont en rapport avec des travaux de régularisation effectués en 2016 sans équivalent en 2017.

3. LES TRANSPORTS

les transports	2017	2016	Var	% Var
Transports sur achats	40	7	33	454%
Transports du Personnel	2	43	-41	-96%
Transports de plis	3	17	-14	-82%
Autres - transports	54	75	-21	-28%
Total transports	**99**	**142**	**-43**	**-30%**

Les frais de transport baissent globalement de 43 millions XOF et s'expliquent par :

- Les frais de transport du personnel baissent de 41 millions XOF et découlent de la résiliation des contrats de transport du personnel avec les sous-traitants ; SAPH se chargeant elle-même de transporter désormais son personnel.
- Les autres transports enregistrent les indemnités kilométriques. Leur baisse de 21 millions XOF fait suite à la suppression par la direction générale des car-plan.

2-2.Other purchases

Other purchases, marginally increased by XOF 49 million, this evolution can be explained by:

- Electricity, down by XOF 300 million in 2017 compared to 2016. This can be explained by a drawdown of electricity charges on the one hand and by the streamlining of the villages consumption.
- Work purchases increased by XOF 332 million in 2017 compared to 2016. It is related to the regularization carried out in 2016 unlike in 2017.

3.TRANSPORT

Transport costs decreased overall by XOF 43 million and can be explained by:

- Personnel transport costs falling by XOF 41 million with the stop of personnel transport subcontracting; SAPH is now fully taking care of staff transport.
- Other transport record mileage allowances. Their decrease of XOF 21 million follows the suppression of car-plans.

4. LES SERVICES EXTERIEURS

Services extérieurs	2017	2016	Var	% Var
Services extérieurs	9 531	8 826	705	8%
Autres services extérieurs	7 829	7 336	492	7%
Total services extérieurs	**17 360**	**16 163**	**1 197**	**7%**

Les services extérieurs augmentent de 1.197 millions XOF à fin décembre 2017 comparés à fin décembre 2016 et s'expliquent par :

4-1. Les services extérieurs

Services extérieurs	2017	2016	Var	% Var
Sous traitance Générale	5 841	5 166	675	13%
Locations et charges locatives	995	1 430	-435	-30%
Redevances Crédit-bail et contrats assimilés	175	174	1	0%
Entretien et réparations	1 623	1 000	623	62%
Assurances	511	661	-150	-23%
Études et recherches	1	7	-6	-84%
Publicité, publications, relations publiques	179	83	96	115%
Télécommunications	205	305	-99	-33%
Total services extérieurs	**9 531**	**8 826**	**704**	**8%**

Les services extérieurs augmentent de 704 millions XOF et masquent des hausses et des baisses suivantes :

- La sous-traitance générale augmente de 675 millions et traduit :
  - une hausse des activités d'abattage et de broyage pour la production des plaquettes de bois,
  - une hausse du reprofilage des pistes d'accès à nos unités de production notamment sur Bongo et Rapides-Grah,
  - une hausse des frais d'entretien des plantations (entretien des interlignes, des pistes d'accès aux plantations et protection incendie) et des travaux de sous-solage respectivement pour 240 millions XOF, 59 millions XOF, 282 millions XOF et 164 millions XOF.

Cette hausse est atténuée par une baisse des transports intersites et des transports sur la production respectivement de 21 millions XOF et 53 millions XOF.

- Les locations et charges locatives baissent de 435 millions XOF et proviennent principalement d'une reprise de charges sur 2017 pour 277 millions XOF. Le reste de la variation est en rapport avec la fin des travaux de préparation de nos plantations de palmiers à huile et la fin de la sous-traitance dans la zone de prétraitement et dans la zone humide qui entraine une baisse respectivement de 81 millions XOF et 46 millions XOF.

- Les entretiens et réparations progressent de 623 millions entre 2016 et 2017 et résultent principalement

4. EXTERNAL SERVICES

External services increased by XOF 1,197 million at the end of December 2017 compared to the end of December 2016 and can be explained by:

4-1. External services

External services increased by XOF 704 million reflecting the following increases and decreases:

- General subcontracting increased by 675 million and represents:
  - an increase in expenses to produce wood chips,
  - an increase in road maintenance for our production facilities, particularly in Bongo and Rapides-Grah,
  - an increase in plantation maintenance costs (inter-line maintenance, access roads to plantations and fire protection) and ripping costs respectively for XOF 240 million, XOF 59 million, XOF 282 million and XOF 164 million.

This increase is mitigated by a decrease in inter-site transport and transport of finished products respectively of XOF 21 million and XOF 53 million.

- Rentals and rental expenses decreased by XOF 435 million and came mainly from a reversal of charges in 2017 for XOF 277 million. The rest of the variation is related to the end of the preparation of our oil palm plantations and the end of the subcontracting in the pre-treatment zone which led to a decrease of XOF 81 million and XOF 46 million.

- Maintenance and repairs increased by 623 million between 2016 and 2017 and mainly resulted from the increase in factory upkeep and maintenance of staff housing respectively for XOF 499 million and XOF

de la hausse des révisions usines et des entretiens des logements du personnel respectivement pour 499 millions XOF et 283 millions XOF. Cette hausse est atténuée par la baisse de la maintenance applicatif de SAP, la baisse de la maintenance BFC et la baisse de l'entretien des matériels et outillages respectivement pour 42 millions XOF, 38 millions XOF et 80 millions XOF.

- Les frais d'assurance baissent en 2017 de 150 millions XOF ; cela est dû à la baisse de la prime IFC en rapport avec les licenciements pour motif économique observés au cours de l'exercice 2016.

- Une hausse des publications et relations publiques de 96 millions XOF principalement due :

- à la participation au SARA (Salon de l'Agriculture et des Ressources Animales),
- à des actions marketing à l'endroit des planteurs,
- aux festivités de commémoration des 60 ans de la SAPH.

- Concernant les frais de télécommunication, on note une baisse de 99 millions XOF suite à la reprise de charges provisionnées.

4-2. Les autres services extérieurs

Autres services extérieurs	2017	2016	Var	% Var
Frais bancaires	210	169	41	24%
Rémunération d'intermédiaires et conseils	6 003	5 808	196	3%
Frais de Formation du personnel	112	70	42	60%
Redevances pour brevets, licences, cessions, drt sim.	170	66	104	156%
Cotisations	161	63	99	157%
Frais de recrutement du personnel	1 171	1 161	9	1%
Total autres services extérieurs	**7 826**	**7 336**	**490**	**7%**

Les autres services extérieurs augmentent de 490 millions XOF. Cette hausse s'explique par :

- Les frais bancaires en hausse de 41 millions sur 2017 principalement à cause d'une hausse des volumes de transaction au cours de l'exercice 2017 pour 73 millions XOF combinée à une baisse des frais liés à la capitalisation boursière de la société d'autre part.

- Les rémunérations d'intermédiaires et conseils augmentent de 196 millions XOF et s'expliquent principalement par :
- La hausse de l'assistance technique de 576 millions XOF en relation avec la hausse du chiffre d'affaires.
- La baisse des commissions sur achats et sur vente de 68 millions XOF consécutive à la rupture des contrats avec les acheteurs intermédiaires.
- La baisse de la rémunération des transitaires de 175 millions XOF liée à la suspension en décembre 2016 de la THC.
- La baisse des autres honoraires de 94 millions XOF en rapport avec l'inventaire des immobilisations, l'assistance fiscal au dossier d'agrément courant 2016 sans

283 million. This increase is mitigated by the drop in SAP application maintenance, the decrease in BFC maintenance and the decrease in equipment maintenance for XOF 42 million, XOF 38 million and XOF 80 million respectively.

- Insurance costs fell in 2017 by XOF 150 million; this is due to the reduction of retirement gratuities in relation to the redundancies made in 2016.

- An increase in publications and public relations of XOF 96 million mainly due to:

- participation in the SARA (Salon de l'Agriculture et des Ressources Animales -Exhibition of Agriculture and Animal Resources),
- marketing actions for growers,
- Festivities commemorating the 60th anniversary of SAPH.

- Concerning telecommunication costs, there was a decrease of XOF 99 million following the reversal of provisioning charges.

4-2. Other external services

Other external services increased by XOF 490 million. This increase is explained by:

- Bank charges: up 41 million in 2017 mainly due to increased transaction volumes in fiscal year 2017 for XOF 73 million combined with decreased costs related to the company's market capitalization on the other hand.

- The remuneration of intermediaries and consultants increased by XOF 196 million and can be explained mainly by :
- An increase of technical assistance of XOF 576 million linked to the increased turnover.
- The decrease of commissions on purchases and sales of XOF 68 million following the reduction of purchases through intermediate buyers.
- The decrease by XOF 175 million of the forwarding expenses related to the December 2016 suspension of THC.
- The decrease in other fees by XOF 94 million in relation to the inventory of fixed assets, the tax assistance for the accreditation file in 2016, with no equivalent in 2017.
- Decrease in legal and litigation costs by XOF 47 million

équivalence en 2017.

- La baisse des frais d'actes et de contentieux de 47 millions XOF à la suite des litiges qui opposait SAPH à différents tiers.

- Les coûts de formations sont en hausse de 42 millions XOF et sont principalement liés à la formation SAP.

- Les redevances pour brevet et licences augmentent de 104 millions XOF et proviennent principalement des redevances pour licences SAP.

- Les cotisations sont en hausse de 99 millions XOF et s'expliquent par une hausse des cotisations Apromac et AUPCN (cotisation 2016 et 2017) respectivement pour 70 millions XOF et 26 millions XOF.

following the reduction of disputes between SAPH and various third parties.

- Training costs are up by 42 million XOF, mainly linked to SAP training.

- Patent and license fees increased by XOF 104 million in line with SAP licensing fees.

- Contributions are up by XOF 99 million, linked to increases in Apromac 2017 and AUPCN 2016-17 fees for XOF 70 million and XOF 26 million, respectively.

5. LES IMPOTS ET TAXES

5. TAXES

Impôts et taxes	2017	2016	Var	% Var
Impôts fonciers et taxes annexes	666	493	173	35%
Patentes, licences et taxes annexes	260	284	-24	-8%
Taxes sur appointements et salaires	368	371	-4	-1%
Taxes d'apprentissage	49	50	-2	-3%
Formation professionnelle continue	146	151	-5	-3%
Autres impôts et taxes directs	1 431	685	746	109%
Droits d'enregistrement	35	46	-11	-24%
Amendes pénales et fiscales	1	198	-197	-99%
Autres impôts et taxes	75	288	-213	-74%
Total impôts et taxes	**3 030**	**2 566**	**464**	**18%**

Les impôts et taxes progressent de 464 millions XOF sur 2017 :

- Les impôts fonciers augmentent de 173 millions XOF et traduisent un rehaussement de la base d'imposition sur 2017.

- Les autres impôts et taxes directs en hausse de 746 millions XOF résulte principalement de la taxe sur le caoutchouc. Cette taxe est due sur le chiffre d'affaires lorsque le cours du caoutchouc sur le marché international atteint 1.000 XOF le kilogramme.

- Les amendes et pénalités en baisse de 197 millions XOF découlent du contrôle douane et DEVF sur 2016 respectivement pour 100 millions XOF et 94 millions XOF.

- Les autres impôts et taxes en baisse de 213 millions XOF découlent des droits simples des contrôles douanes et DEVF sur 2016 respectivement pour 200 millions XOF et 12 millions XOF.

Tax increased by XOF 464 million in 2017:

- Property rates increased by XOF 173 million with an increase of the tax base in 2017.

- Other direct taxes up by XOF 746 million are mainly due to the tax on granulated rubber. This tax is due on turnover when the price of rubber on the international market reaches XOF 1,000/Kg.

- Fines and penalties down by XOF 197 million as no new problem was found.

- Other taxes down by XOF 213 million for the same reason.

6. LES CHARGES ET PERTES DIVERSES

Autres charges	2017	2016	Var	% Var
Pertes sur créances	171	37	134	367%
Charges diverses	391	859	-468	-55%
Charges provisionnées d'exploitations	476	567	-91	-16%
Total autres charges	**1 038**	**1 463**	**-425**	**-29%**

Les autres charges et pertes diverses sont en baisse de 425 millions XOF et s'expliquent par :

- Les pertes sur créances de 134 millions XOF dues à la comptabilisation en perte de la créance sur n'Zassa Rubber à la suite d'une décision de justice quant au litige qui nous opposait à ladite société.

- Les charges diverses en baisse de 468 millions XOF en rapport avec :
  - La baisse des autres charges de 607 millions XOF découle de l'apurement de créance sur les planteurs villageois (obtenu du Conseil) pour 506 millions XOF et du contrôle fiscal subit par la société avec un impact de 65 millions XOF au cours de l'exercice 2016.
  - La hausse des jetons de présence sur l'exercice pour 88 millions XOF.

- Les charges provisionnées d'exploitations en augmentation de 91 millions XOF découlent d'une baisse des provisions sur les stocks de plants pour 134 millions XOF et d'une hausse de 43 millions des provisions sur créances.

6. NON-OPERATING EXPENSES AND LOSSES

Other non-operating expenses and losses are down by XOF 425 million and can be explained by:

- Losses of XOF 134 million due to of the debt on N'Zassa Rubber accounted as loss following a court decision on the dispute between us and the said company.

- Non-operating expenses down by XOF 468 million in relation to:
  - The decrease of non-operating expenses by XOF 607 million results from the write-off of Outgrowers accounts for XOF 506 million and the tax control suffered by the company with an impact of XOF 65 million during the financial year 2016, with no equivalent in 2017.
  - The increase in directors' fees over the year for XOF 88 million.

- Provisioned operating expenses increased by XOF 91 million as a result of a decrease in provisions on nursery stocks by XOF 134 million and a 43 million increase in provisions for debts.

7. LES CHARGES DE PERSONNEL

Charges de personnel	2017	2016	Var	% Var
Rémunération personnel national	8 479	8 114	365	5%
Rémunération personnel non national	3 176	3 402	-226	-7%
Indemnités forfaitaires versées	1 101	1 341	-241	-18%
Charges sociales	1 349	1 529	-181	-12%
Personnel extérieur	13	30	-17	-56%
Autres charges sociales	345	243	102	42%
Total charges du personnel	**14 462**	**14 659**	**-197**	**-1%**

Les charges du personnel baissent globalement de 197 millions XOF et proviennent principalement de la baisse des effectifs entre 2016 et 2017.

7. STAFF CHARGES

Staff charges fell overall by XOF 197 million, mainly due to staff reduction between 2016 and 2017.

8. LES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET TRANSFERT DE CHARGES (DAPT)

DAPT	2017	2016	Var	% Var
Dot. aux amortissements des immo. incorpo.	-7 865	-7 806	-59	1%
Dot. aux Prov. d'exploit. pr risques et charges	-486	-103	-383	370%
Transferts de charges d'exploitation	162	171	-8	-5%
Reprise de Provision pour risques et charges	143	681	-539	-79%
Total dotation aux amort, prov et transfert	**-8 046**	**-7 058**	**-988**	**14%**

Les dotations aux amortissements, provisions et transfert baissent de 988 millions XOF. 383 millions XOF proviennent de la réclamation CNPS à la suite d'une notification adressée à la société et 539 millions XOF sont issus de la reprise de provision pour risque devenue sans objet en 2017.

8. DEPRECIATION, PROVISIONS AND TRANSFER CHARGES (DAPT)

Depreciation, provisions and transfer charges decreased by XOF 988 million. XOF 383 million comes from the CNPS complaint following a notification sent to the company and XOF 539 million resulting from the reversal of several provisions for risk in 2017.

9. LE RESULTAT FINANCIER

Résultats financiers	2017	2016	Var	% Var
Frais financiers et charges assimilées	-2 996	-3 045	48	-2%
Produits financiers et assimilés	11	27	-15	-57%
Résultat financier	**-2 985**	**-3 018**	**33**	**-1%**

Le résultat financier qui connait une légère baisse est lié au service de la dette.

9. FINANCIAL RESULT

Financial result, improving only marginally, is related to debt service.

10. LE RESULTAT HAO

Charges et Produits HAO	2017	2016	Var	% Var
VNC des cessions d'immobilisations corp	-76	382	-458	-120%
Produit de cession	43	11	32	289%
Charges HAO constatées	-225	-18	-207	1161%
Produits HAO constatées	11	0	11	
Total Charges & Produits HAO	**-247**	**375**	**-622**	**-166%**

Le résultat hors activités ordinaires baisse de 622 millions XOF entre 2016 et 2017. Il est en rapport avec le produit exceptionnel généré en 2016 à la suite de l'inventaire des immobilisations pour 382 millions XOF et l'abandon de créance consentis au cours de l'exercice 2017 pour 220 millions XOF.

10. NON ORDINARY ACTIVITIES

Earnings on non-ordinary activities decreased by XOF 622 million between 2016 and 2017. It is in line with the exceptional income generated in 2016 following the inventory of fixed assets for XOF 382 million and the write off of XOF 220 million of debts already provisioned in 2017.

EVOLUTION DU BILAN

THE BALANCE SHEET EVOLUTION

COMPTE DE BILAN

décembre 2017 - décembre 2016

En millions XOF

RUBRIQUES	2017	2016	Var (valeur)	Var (%)
Capital	14 594	14 594	0	0%
Prime d'apport, d'émission, de fusion	233	233	0	0%
Autres reserves et report à nouveau	39 764	38 595	1 170	3%
Réserve legale	2 919	2 919	0	0%
Résultat	12 861	1 170	11 691	-999%
Provisions	9 209	8 823	386	4%
Dettes à long terme	25 218	30 252	-5 034	-17%
Trésorerie nette	12 366	16 337	-3 971	-24%
Total capitaux utilisés	**117 164**	**112 922**	**4 243**	**4%**
Représentés par:				
Investissements				
Investissements bruts	153 103	145 770	7 333	5%
Amortissements	-69 144	-62 791	-6 353	-10%
Investissements nets	**83 959**	**82 979**	**-980**	**1%**
Stocks				
Matières première et autres approvisionnements	21 208	19 704	1 505	8%
En-cours	620	1 103	-483	-44%
Produits fabriqués	6 818	6 784	34	0%
Provision sur stock autres approvisionnements	-577	-1 006	429	43%
Total stocks	**28 069**	**26 585**	**1 485**	**6%**
Débiteurs				
Actif circulant H. A. O.				
Fournisseurs, avances versées	655	1 002	-347	-35%
Clients	16 659	12 451	4 208	34%
Provision sur creances clients	-1 957	-2 425	468	-19%
Personnel débiteur	461	298	163	55%
Etat et collectivités publiques	4 814	5 993	-1 179	-20%
Associés et groupe	138	123	15	12%
Débiteurs divers	129	158	-29	-19%
Provision sur creances débiteurs divers	-316	-345	30	9%
Total débiteurs	**20 583**	**17 255**	**3 328**	**19%**
Créditeurs				
Dettes circulantes et ressources assimilées HAO				
Clients, avances recues	-296	-212	-84	-40%
Fournisseurs d'exploitation	-10 598	-9 837	-761	-8%
Dettes sociales	-2 111	-1 488	-623	-42%
Dettes fiscales	-2 248	-1 490	-758	-51%
Associés et groupes	-142	-638	496	78%
Autres dettes	-51	-232	180	78%
Total créditeurs	**-15 447**	**-13 897**	**-1 550**	**-11%**
Capitaux utilisés	**117 164**	**112 922**	**4 243**	**4%**

1. LES RESSOURCES STABLES

1-1. Les capitaux propres

Rubriques capitaux propres	2017	2016	Augment	Diminut	Reclas
Capital social	14 594	14 594			
Primes d'émission, de fusion, d'apport.	233	233			
Report à nouveau	39 764	38 595			1 170
Réserves	2 919	2 919			
Résultat de l'exercice	12 861	1 170	12 861		-1 170
Provisions réglementées	8 649	8 649			
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	79 020	66 159	12 861	0	0

Les capitaux propres augmentent de 12.861 millions XOF sur l'exercice 2017 ce qui s'explique par la hausse du résultat.

Le report à nouveau augmente de 1.170 millions XOF à la suite de la décision de l'AGM du 03 mai 2017 d'affecter la totalité du résultat 2016 au report à nouveau

1-2. Les dettes financières

Rubriques dettes financières	2017	2016	Augment	Diminut	Reclass
CMT 20 milliards XOF	16 000	20 000		4 000	
CMT 10 milliards XOF	9 000	10 000		1 000	
Intérêts courus	218	252		34	
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	25 218	30 252	0	5 034	0

La SAPH a remboursé au cours de l'exercice 5.000 millions XOF sur l'emprunt de 30.000 millions XOF contracté auprès des établissements financiers. Il est à noter que cet emprunt est assorti d'une convention de gage portant sur les bâtiments et les matériels professionnels d'une valeur totale de 19.426 millions XOF et oblige la société au respect des ratios financiers suivants :

- Ratio de la dette nette sur l'EBE (inf. ou égal à 4,0x)
- Ratio de couverture du service de la dette (sup. ou égal à 1,25x)

Les ratios financiers

Rubriques	Ind	Valeur
Dette nette	a	37 584
EBE	b	25 870
Ratio dette nette/EBE	*a/b*	*1,45*
Ratio admis		<=4

1. PERMANENT RESSOURCES

1-1. Shareholder's Funds

XOF 12,861 millions profit for 2017 represents most of the equity evolution in 2017

1-2. Borrowings

Over the year, SAPH paid back XOF 5,000 million out of the loan of XOF 30,000 million contracted with financial institutions. It should be noted that this loan includes a pledge agreement for buildings and professional equipment with a total value of XOF 19,426 million and obliges the company to comply with the following financial ratios:

- Ratio of net debt to EBITDA (less than or equal to 4.0x)
- Debt Service Coverage Ratio (greater than or equal to 1.25x)

Financial ratios

Rubriques	Ind	Valeur
EBE	a	25 870
Variation du BFR	b	3 263
Investissements	c	6 598
IS	d	1 732
Services de la dette	e	2 970
Ratio de couverture du service	*(a-b-c-d)/e*	*4,81*
Ratio admis		>=1,25

1-3. Les provisions pour risques

Rubriques provisions	2017	2016	Augment	Diminut	Reclass
Provisions pour litige	106	173	33	-100	
Provisions pour impôts	453		453		
TOTAL DES PROVISIONS	560	173	486	-100	0

Une hausse nette des provisions de 386 millions XOF essentiellement due à une notification de la CNPS pour 387 millions XOF. Les motifs et les détails de cette notification ne sont pas encore connus de la SAPH à la date de rédaction du présent rapport.

1-3. Provisions for risks

A net increase of provisions by XOF 386 million mainly due to a notification by CNPS for XOF 387 million. The reasons and details of this notification are not yet known to SAPH as of the date of writing this report.

2. LES INVESTISSEMENTS

2. INVESTMENTS

Rubriques Investissements	2017	2016	Augment	Diminut	Reclas
Investissements incorporels	12 835	12 829	5	0	0
Terrains	183	170	12	0	1
Investissements agricoles	59 933	57 283	3 770	-1 120	0
Batiments - Constructions	36 333	36 960	541	-22	-1 146
Materiel et outillage industriel	23 981	22 835	1 112	-78	112
Materiel et mobilier de bureau	2 099	1 990	121	-14	2
Materiel de transport	3 370	3 363	321	-320	6
Installation et agencement	10 908	9 357	399	-9	1 160
Autres immobilisations corporelles	409	406	2	0	0
Immobilisations corporelles en cours autres	2 711	238	2 610	0	-137
Avances et acomptes s/immo. Corp.	0	0	0	0	0
Prêts, cautionn. & aut. Créances	342	340	309	-307	
Prêts au personnel					
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	153 103	145 770	9 204	-1 870	0

2-1. Les investissements agricoles

La SAPH poursuit ses investissements agricoles par le renouvellement de son verger. Le montant des investissements 2017 hors charges d'emprunt s'élève à 2.588 millions XOF. Cette politique a conduit la SAPH à abattre au cours de cet exercice 738 hectares d'arbres (460 hectares, 160 hectares, 77 hectares et 41 hectares respectivement sur Bongo, Rapides-Grah, Bettié et Toupah) engendrant une baisse de la valeur de ces actifs de 1.120 millions XOF.
Il est à noter que les surfaces abattues à Ousrou n'ont pas pu être replantées à cause d'un conflit avec la communauté riveraine de Lopou et Okpoyou.

2-1. Agricultural investments

SAPH continues its agricultural investments by replanting old surfaces. The amount of investments in 2017 excluding borrowing costs amounts to XOF 2,588 million. SAPH cut during this year 738 hectares of trees (460 hectares, 160 hectares, 77 hectares and 41 hectares respectively at Bongo, Rapides Grah, Bettié and Toupah) causing a decrease in the value of these assets of XOF 1,120 million.
It should be noted that the areas felled in Ousrou could not be replanted because of a conflict with the local communities of Lopou and Okpoyou.

2-2. Les investissements non agricoles

Les investissements non agricoles se sont essentiellement axés sur les outils de production avec l'augmentation de la capacité de l'usine de Yacoli, l'installation de séchoir à Rapides-Grah et les bassins de lagunage à Bongo et Rapides-Grah pour 2.750 millions XOF. Les matériels agricoles (tracteurs, bennes) représentent 353 millions XOF d'investissements au cours de cet exercice. Le reste de la variation est constitué par la reprise des investissements sociaux

2-2. Non-agricultural investments

Non-agricultural investments mainly focused on factory equipment with the increase in the capacity of the Yacoli plant, the Rapides Grah dryer installation and the ponds at Bongo and Rapides Grah for XOF 2,750 million. Agricultural equipment (tractors, trailers) represents XOF 353 million of investments during this year. The balance is linked to resuming social investments.

3. LES STOCKS

3-1. Le stock de matières

Variation stock matières premières	2017	2016	Variation
Quantité - tonnes	29 568	27 233	2 335
Prix au kilo	527	546	-19
Valeur - millions XOF	15 578	14 864	714

Variation stock matières premières	Prix	Quantité	Effet P/Q
Effet prix	-19	27 233	-517
Effet Quantité	527	2 335	1 230
Effet Total			714

Le stock de fond de tasse (FDT) en hausse de 714 millions XOF est principalement dû à l'effet de la quantité avec un stockage de 2.235 tonnes à 1.230 millions XOF atténué par l'effet du prix au kilo à 517 millions XOF.

3-2. Le stock de produits finis

Variation stock produits finis	2017	2016	Variation
Quantité - tonnes	10 502	10 087	415
Prix au kilo	648	661	-13
Valeur - millions XOF	6 804	6 664	140

Variation stock produits finis	Prix	Quantité	Effet P/Q
Effet prix	-13	10 087	-129
Effet Quantité	648	415	269
Effet Total			140

Le stock de produits finis en hausse de 140 millions XOF est principalement dû à l'effet de la quantité avec un stockage de 415 tonnes induisant un impact de 269 millions XOF. L'effet de la quantité est atténué par l'effet du prix au kilo en baisse de 129 millions XOF.

3-3. Le stock de pépinières et consommables

Rubriques stocks autres	2017	2016	Augment	Diminut	Provision
Stock consommables	5 630	4 983	11 541	-10 893	-493
Stock de pépinières	634	1 080	481	-927	-84
TOTAL DES STOCKS AUTRES	6 265	6 063	12 022	-11 820	-577

3. INVENTORIES

3-1. Raw material inventory

The stock of raw rubber, up by XOF 714 million, is mainly due to the effect of the quantity with a stock increase of 2,235 tons at XOF 1,230 million mitigated by a price effect of XOF 517 million.

3-2. Finished goods inventory

The stock of finished goods increased by XOF 140 million, mainly due to the quantity effect of the stock increase by 415 tons inducing an impact of XOF 269 million. This is mitigated by a price effect of XOF 129 million.

3-3. Nurseries and consumables inventory

Les stocks de consommables connaissent une hausse nette de 648 millions XOF tandis que le stock de pépinières présente une baisse nette de 446 millions. Il est à noter que la SAPH a arrêté son programme de production de pépinières destinées à la vente ; elle a de ce fait réduit sa surface de production.

Les stocks de consommables et de pépinières connaissent une dépréciation respectivement pour 493 millions XOF et 84 millions XOF

Consumables inventories increased by XOF 648 million while the nursery stock showed a net decrease of XOF 446 million. It should be noted that SAPH has stopped its program to produce planting material and has thus reduced its nursery surfaces.

Inventories of consumables and nurseries are depreciating respectively for XOF 493 million and XOF 84 million

4. LES DEBITEURS

4. ACCOUNTS RECEIVABLES

Debiteurs	2017	2016	Var	% Var
Fournisseurs, avances versées	655	1 002	-347	-35%
Clients	16 659	12 451	4 208	34%
Provision sur creances clients	-1 957	-2 425	468	-19%
Personnel débiteur	461	298	163	55%
Etat et collectivités publiques	4 814	5 993	-1 179	-20%
Associés et groupe	138	123	15	12%
Débiteurs divers	129	158	-29	-19%
Provision sur autres creances	-316	-345	30	-9%
Total débiteurs	**20 583**	**17 255**	**3 328**	**19%**

Les débiteurs connaissent une augmentation nette de 3.328 millions XOF et s'expliquent principalement par :

Accounts receivable have a net increase of XOF 3,328 million and can be explained mainly by:

4-1. Fournisseurs, avances versées

Les avances aux fournisseurs sont principalement liées au projet d'extension de notre unité industrielle de Yacoli et à certains fournisseurs de services. Elles représentent 655 millions à fin décembre 2017

4-1. Suppliers, advances paid

Advances to suppliers are mainly related to the extension project of our Yacoli industrial unit and some service providers. They represent XOF 655 million at the end of December 2017

4-2. Clients

4-2. Clients

LibComptes	2017	2016	Var	% Var
Clients	1 328	1 380	-52	-4%
Clients - Groupe	13 401	9 045	4 356	48%
Clients, État et Collectivités publiques	125	42	83	196%
Créances douteuses	1 420	1 610	-190	-12%
Clients, factures à établir	386	368	18	5%
Subvention FDH	0	6	-6	-100%
Total Clients	**16 659**	**12 451**	**4 208**	**34%**
Crédits clients (nombre de jours)	**33**	**34**	**0**	**-1%**

La hausse des comptes clients est principalement liée au client SIPH ; les délais client ayant très peu évolué entre les deux exercices.

Increase in accounts receivable is mainly related to the client SIPH, in relation with turnover evolution, terms of payment remaining unchanged.

4-3. Personnels débiteurs

La hausse des comptes personnels débiteurs est principalement liée aux avances au personnel. La hausse constatée sur l'exercice s'explique par les prêts scolaires accordés au personnel sur 2017 en hausse comparés à ceux versés en 2016.

4-3. Personnel accounts receivable

Increase in personnel accounts receivable is mainly related to advances to staff. The increase over the year is attributable to staff loans granted in 2017, which increased compared to those paid in 2016.

4-4. Etat et collectivités publiques

La baisse du compte Etat et collectivité provient des remboursements du crédit de TVA. La situation du crédit de TVA présente un solde à fin décembre 2017 de 4.814 millions XOF dont 653 millions XOF sont en attente de remboursement auprès de la Régie de remboursement du crédit de TVA, 4.011 millions XOF en cours d'instruction par la société.

Il convient de noter que SAPH a obtenu de la Régie le remboursement d'un total de 4.998 millions XOF au cours de l'exercice, au titre du crédit de TVA.

4-4. Government and Public Authorities

Decrease in the State and Public Authorities account comes from refunds of the VAT credit. The situation of the VAT credit shows a balance at the end of December 2017 of XOF 4,814 million of which XOF 653 million are pending for repayment with the VAT Credit Refund Board, XOF 4,011 million being investigated by the company.

It should be noted that SAPH obtained VAT refunds of XOF 4,998 million during the financial year.

5. LES CREDITEURS

5. ACCOUNTS PAYABLE

Créditeurs	2017	2016	Var	% Var
Dettes circulantes et ressources assimilées HAO	0	0	0	-100%
Clients, avances recues	-296	-212	84	40%
Fournisseurs d'exploitation	-10 598	-9 837	761	8%
Dettes sociales	-2 111	-1 488	623	42%
Dettes fiscales	-2 248	-1 490	758	51%
Associés et groupes	-142	-638	-496	-78%
Autres dettes	-51	-232	-180	-78%
Total créditeurs	**-15 447**	**-13 897**	**1 550**	**11%**

Les créditeurs connaissent une augmentation de 1.550 millions XOF et s'expliquent principalement par :

Accounts payable increased by XOF 1,550 million and can be explained mainly by:

5-1. Fournisseurs d'exploitation

5-1. Suppliers

Fournisseurs d'exploitation	2017	2016	Var	% Var
Fournisseur Hors Groupe	-4 398	-4 857	-459	-9%
Fournisseurs Plantations PV	-1 675	-1 201	474	40%
Fournisseurs Plantations PV impayé	-12	-9	3	33%
Fournisseurs Groupe	-1 446	-1 125	321	29%
Fournisseurs, Factures non parvenues (module MM)	-919	-585	334	57%
Fournisseurs, Factures non parvenues	-1 981	-1 809	172	10%
Fournisseurs - Groupe, Factures non parvenues	-17	-105	-88	-84%
Fournisseurs, retenues de garantie	-150	-147	4	3%
Total fournisseurs d'exploitation	**-10 598**	**-9 837**	**761**	**8%**
Crédit fournisseurs (nombre de jours)	83	80	3	4%

La hausse des comptes fournisseurs d'exploitation est liée à la hausse de nos délais fournisseurs entre 2016 et 2017.

Suppliers accounts evolution is mainly due to increased terms of payment.

5-2. Dettes sociales

5-2. Social debts

Dettes sociales	2017	2016	Var	% Var
Personnel, rémunérations dues	-55	-90	-35	-39%
Personnel, oppositions	-20	-41	-21	-52%
Personnel, Dettes provisionnées	-1 504	-1 055	449	43%
Sécurité sociale	-252	-43	209	480%
Charges sociales à payer	-281	-259	22	8%
Total dettes sociales	**-2 111**	**-1 488**	**623**	**-42%**

Les rémunérations dues constatent les rémunérations encore en compte à fin décembre ; tandis que les dettes provisionnées constatent les provisions pour gratification et pour congé à fin décembre 2017.

This amount represents unpaid wages, gratuities social security outstanding payments and other staff related debt.

5-3.Dettes fiscales

5-3. Tax debts

Dettes fiscales	2017	2016	Var	% Var
Etat, Impôt sur les bénéfices	-1 731	-35	1 696	4846%
Etat, autres impôts et taxes	-0	0	1	-123%
Etat, autres taxes sur le chiffre d'affaires	-13	-594	-581	-98%
Etat, retenues à la sources	-438	-800	-362	-45%
Etat, Charges à payer	-65	-61	4	7%
Total dettes fiscales	**-2 248**	**-1 489**	**758**	**-51%**

La forte variation de ce poste sur 2017 est en rapport avec l'augmentation de l'impôts sur le résultat ; lui-même induit par le niveau de résultat généré par la société. Elle s'explique également par une baisse de la dette relative à la taxe sur le chiffre d'affaires (taxe sur le caoutchouc).

The large increase in 2017 is mostly related income tax induced by profit level. Other reduction of XOF -362 millions results from export processed rubber tax reduction.

5-4. Associés & groupes

La baisse de ce poste de 496 millions XOF résulte du paiement au Trésor Public d'une partie des dividendes en « déshérence » sous le coup de la prescription quinquennale pour 235 millions XOF et, pour le reste de la variation, du règlement d'une partie des dettes anciennes vis-à-vis des sociétés du groupe (SIFCA notamment).

5-4.Associates & Groups

The decrease of this item by XOF 496 million results from payment of unclaimed dividends to Tax Office, under the five-year prescription, for XOF 235 million and debt settlement with group subsidiaries (SIFCA in particular).

6. LA TRESORERIE NETTE

6. NET CASH

Rubriques	2017	2016
Résultat net total	12 861	1 170
Elimination des amortissements et provisions	8 227	7 288
Elimination des plus ou moins values de cession	32	-393
Marge brute d'autofinancement	**21 121**	**8 065**
Incidence de la variation du BFR (Si > 0 diminution)	-3 263	-1 622
Flux net généré par (affecté à) l'activité	**17 858**	**6 443**
Total des investissements	-9 204	-9 073
Total des cessions	350	286
Flux net de tréso. provenant des (affectés aux) invest.	**-8 853**	**-8 787**
Remboursements d'emprunt	-5 034	
Variation nette des concours bancaires		
Flux net de tréso. provenant du (affecté au) fin.	**-5 034**	**0**
Variation de trésorerie	3 971	-2 344
Trésorerie d'ouverture	16 337	13 992
Trésorerie de clôture	12 366	16 337
Variation de trésorerie (bouclage)	3 971	-2 344
Variation nette des concours bancaires	-3 650	4 500
Variation de trésorerie (Hors concours bancaire)	321	2 156

La trésorerie nette hors concours bancaire présente un solde positif de 4.484 millions XOF à fin décembre 2017 contre 4.163 millions XOF à décembre 2016. Cela s'explique par une marge brute d'autofinancement de 21.121 millions XOF dégagée par la SAPH au cours de cet exercice. Cette ressource a été affectée à l'activité, aux investissements et aux remboursements des emprunts respectivement de 3.263 millions XOF, 8.853 millions XOF et 5.034 millions XOF et généré une variation positive de 321 millions XOF.

Net cash excluding bank loans showed a positive balance of XOF 4,484 million at the end of December 2017, compared to XOF 4,163 million at December 2016. This is explained by a gross cash flow of XOF 21,121 million generated by SAPH during this financial year. This resource was allocated to working capital, investments and repayments of borrowings respectively of XOF 3,263 million, XOF 8,853 million and XOF 5,034 million and generated a positive variation of XOF 321 million.

Responsabilité Sociétale d'Entreprise



Chiffres clés au 31 Décembre 2017

5
zones d'implantation

9 204 millions de FCFA
d'investissements
y compris
612 millions
dans les infrastructures sociales

76 233
Planteurs encadrés
sur **225 085 ha**
(mature et immature)

16 399 ha
de Plantations industrielles matures

29.149 tonnes
en production propre

81,7 millions de FCFA
de matière première achetée
136 413 tonnes DRC

101 millions
investis en projets communautaires

4 734
Logements existant dont 496 en Brique de Terre Comprimée
et **1026** WC secs

5 407
Collaborateurs
(au 31/12/2017)

483
Naissances dans les centres de santé
191 issues des Communauté Locales dans les centres de santé

25 Ecoles primaires et préscolaires
120 Enseignants
4 216 Enfants scolarisés

26 Accidents de Travail
Taux de Fréquence **2,10**
Taux de gravité **0,03**

7 713
Moustiquaires imprégnées distribuées

23 Dispensaires et infirmeries
4 Ambulances
72 Personnel de santé
80 101 Consultations dans les centres de santé
9 607 issues des Communauté Locales dans les centres de santé

4 739
Personnes dépistées volontairement du VIH-SIDA

1. AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE, DE SANTE ET DE SECURITE DES EMPLOYES

L'amélioration des conditions de vie, de santé et de sécurité des employés est un levier important pour rendre la SAPH plus efficace. Consciente de cela, la SAPH a procédé :

- à l'analyse des sources de pénibilité des différentes activités pour déterminer les mesures de prévention prioritaires en prenant en compte les accidents déjà survenus (leur gravité, leur fréquence)
- à la revue des actions menées pour réduire ou pour supprimer les risques,

SAPH est une entreprise citoyenne. A ce titre, elle veille au respect de toutes les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail relatives aux conditions de travail et d'emploi.

Chiffres clés de la répartition de l'effectif en 2017



Promouvoir le dialogue social, la liberté d'association et du droit de négociation collective

Respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective

- La représentation du personnel au sein de SAPH

Des instances sur les quatre Unités Agricoles Intégrées (UAI) permettent d'assurer la représentation du personnel. Elles ont pour mission de présenter les revendications personnelles ou collectives relatives aux salaires, aux règlements « hygiène et sécurité » et aux conventions collectives applicables à SAPH.

Organisation du dialogue social

SAPH s'attache à la qualité du dialogue social. Cet attachement se traduit par la poursuite d'échanges à tous les niveaux. Ci-dessous les actions menées pour la consolidation du dialogue social :

- Le développement de canaux de communication accessibles : Communication mensuelle, réunion mensuelle, réunions de réseaux, Journées Annuelles du Management (JAM)…
- L'implication du personnel dans la définition des objectifs Réunion de revue budgétaire, groupe de travail sur diverses thématiques
- Eléments de reconnaissance pour le personnel: meilleur contributeur, rémunération variable, idées progrès, cérémonies de vœux, Assurance/retraite complémentaire, mutuelle, bilan annuel de santé …
- Formation du personnel et de leurs représentants au management, à la connaissance des procédures disciplinaires, au code du travail, conventions collectives…)

La prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles sur l'ensemble de nos sites privilégie également le dialogue social :

- Implication des salariés (les associer à l'identification des risques professionnels, tenir compte de leur proposition, les associer au choix des solutions retenues…)
- Implication des instances représentatives du personnel (Comité Santé Sécurité au Travail, délégués du personnel)

Rémunérations et avantages sociaux

SAPH évalue régulièrement l'adéquation entre les niveaux de rémunération pratiqués par poste et ceux offerts par le marché du travail. Ces évaluations ont pour objectif de définir des perspectives d'évolution du salarié.

SAPH a décidé cette année d'expérimenter un logiciel «SUCESS FACTORS » pour l'évaluation du personnel cadre. Cette nouvelle pratique s'inscrit dans sa démarche groupe.

L'entreprise respecte les obligations sociales et fiscales sur les rémunérations versées et les avantages au personnel.

Elimination et abolition du travail forcé ou obligatoire et du travail des enfants

Les conventions C105 sur l'abolition du travail forcé et C182 sur les pires formes du travail des enfants ont été ratifiées par la Côte d'Ivoire respectivement les 05 Mai 1961 et le 07 février 2003.

SAPH filiale de SIFCA a renforcé ses dispositions tant sur le plan des recrutements (vérification des pièces d'identité, des récépissés etc….) qu'au niveau de la surveillance dans les plantations. Avec toutes ces dispositions, le risque de travail forcé ou obligatoire est faible à SAPH.

Au regard des textes règlementaires nationaux sur le travail, tous les employés de SAPH disposent de fiche de poste décrivant les rôles et les responsabilités des salariés

SAPH s'engage à ne pas employer d'enfants ni dans ses usines ni dans ses plantations à travers un code de lutte contre le travail des enfants.

Développement des collaborateurs

Les besoins en formation tiennent compte des objectifs de l'entreprise. La SAPH a mis en œuvre son programme de formation annuel.

Les Directions Technique, de la Qualité et de la Programmation Industrielle, des Opérations agricoles et des Ressources Humaines ont été les principales bénéficiaires des formations en 2017.

Heures de formations

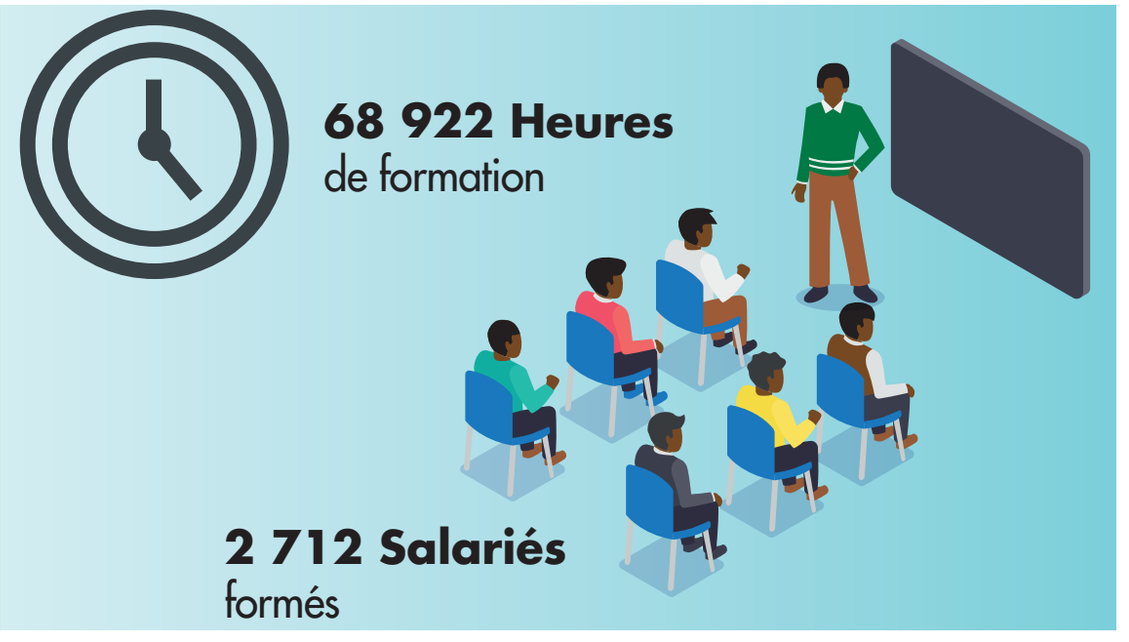

Progresser vers une excellence en Santé et Sécurité

SAPH est consciente que le management de la santé et la sécurité fait partie de la gestion globale de l'entreprise. Pour améliorer ses performances en santé et sécurité au travail, elle est entrain de déployer le référentiel OHSAS 18001 afin de mieux structurer sa démarche et consolider ses acquis. Dans le cadre de ce déploiement une veille réglementaire est en cours. Elle va déboucher sur l'élaboration d'un plan d'action de mise en conformité.

Les sites de Bongo, Toupah, et Bettié ont achevé la rédaction de leur plan d'opération interne (POI). Ce plan de gestion de crise, est un document opérationnel ayant pour objectif de consigner l'ensemble des moyens de lutte à mettre en œuvre en cas d'accident ou de sinistre. Les sites de Rapides Grah et de Yacoli établiront les leurs en 2018.

La sécurité routière

Les accidents de la route restent une préoccupation pour SAPH. Ils prennent des proportions relativement importantes comparées aux années précédentes. On enregistre 18 cas impliquant (2 cas de véhicules de transport du personnel : 3 motos et 13 vélos) sont également enregistrés à SAPH.

Répartition des Accidents de Travail, Taux de Fréquence et de Gravité

Désignation	2017
Nombre d'accidents du travail ayant généré au moins 1 jour d'arrêt - USINE	17
Nombre d'accidents du travail ayant généré au moins 1 jour d'arrêt - PLANTATION	9
Nombre total d'accidents de Travail	26
Nombre de jours d'arrêt liés aux accidents du travail - USINE	290
Nombre de jours d'arrêt liés aux accidents du travail - PLANTATION	101
Total de jours d'arrêts liés aux accidents	391
Heures totales travaillées	12.390.911
Taux de Fréquence des Accidents (TF)	2,10
Taux de Gravité des Accidents (TG)	0,03

En 2017, nous avons enregistré malheureusement un accident mortel. Un manœuvre de suivi Bulldozer a été mortellement atteint pendant l'activité d'abattage des arbres.

SAPH continuera de renforcer son système de mangement en santé et sécurité pour réduire voire éliminer tous les risques professionnels sur l'ensemble de ses sites.

Un enjeu local particulier à gérer : VIH et paludisme

A SAPH, il faut noter la baisse progressive et constante de l'incidence du VIH de 5,4% (2009) à 0,7% (2017) dont 0,5% de salariés, alors même que le taux national est de 3.7%. Cette performance constante dans la réduction de l'impact du VIH est notamment due aux actions de prévention (sensibilisations, dépistage annuelle des agents, etc.).

Sur le volet de l'élimination de la transmission de la mère à l'enfant, 14 enfants nés de mères séropositives ont été testés dont 1 déclaré séropositif; soit 98% de taux de réussite.
A fin 2017, on recense 33 personnes vivantes avec le VIH sur 4739 dépistés dont 26 (88%) sont sous médicaments Anti Retro Viraux.

Au total, 179 actions de sensibilisation contre le VIH-SIDA ont été organisées à l'attention de 3734 personnes. Plus de 34.323 préservatifs (achetés, dons d'ONG, don de Ministère de la santé…) ont été distribués en 2017.

Le solde du fond de solidarité VIH-SIDA et PALUDISME est de 15 millions F CFA en fin d'exercice 2017Au plan du paludisme, SAPH a enregistré plus 17 402 cas de paludisme issus des consultations dont 3813 agents avec un taux de 22%.
Cela représente un taux d'absentéisme de 12, 30% contre 43% au plan national (MSLS 2014). En termes de sensibilisation, SAPH a organisé 149 actions auprès de 5351 participants et distribué 7713 moustiquaires imprégnées.

Les perspectives en 2018

VIH

1. Sensibiliser les salariés (visites annuelles)
2. Organiser une causerie débats avec les conjoints des salariés
3. Organiser des séances de projection de film (1 par village/an)
4. Journée Mondiale de Lutte contre le VIH/SIDA (décembre 2018)
5. Acquérir et distribuer des préservatifs masculins
6. Organiser une séance de sensibilisation par mois en CPN (maternité)
7. Conseiller et dépister 100% des femmes enceintes reçues en CPN
8. Réaliser le dépistage de tous les enfants de mère séropositive nés dans nos maternités
9. Evaluer le programme et proposer des orientations pertinentes (cabinet extérieur)

PALUDISME

1. Journée mondiale de lutte contre le paludisme
2. Concours villages propres
3. Formation des pairs éducateurs
4. Déterminer le taux de couverture d'utilisation des MILDA
5. Déterminer la proportion du paludisme chez les familles

Des logements pour tous sur les sites

Mettre nos collaborateurs dans des conditions adéquates de travail est une exigence autant morale que professionnelle pour leur épanouissement et pour la pérennité des activités. Cette exigence est réaffirmée dans la charte sociale du Groupe. 4673 logements sont mis à la disposition des salariés sur les UAI. Les infrastructures sociales de bases (écoles, centre de santé…) pour leurs familles sont également disponibles.

2. UNE GESTION ATTENTIVE DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET LA MISE EN ŒUVRE DE PRATIQUES DURABLES

SAPH a entamé le déploiement du Système de Management Environnemental (SME) conformément à la norme ISO 14001 V 2015. Cette démarche va améliorer notre performance environnementale grâce à une utilisation plus rationnelle de nos ressources et à la réduction des déchets.

Pour sa mise en œuvre, ci-dessous les actions déjà entamées :
- Diagnostic selon la norme ISO 14001 V 2015,
- La mise en place d'une veille réglementaire,
- L'analyse environnementale

Pollution et gestion des déchets

Un vaste projet de tri sélectif et de valorisation des déchets en compost a démarré sur nos sites.
Cette opération a été étendue dans les villages d'habitation des employés.

Les déchets industriels sont cédés à des entreprises agréées par le centre ivoirien antipollution (CIAPOL) pour leur élimination conformément à la réglementation en vigueur dans le domaine.

Dans l'ensemble des usines, les eaux moins chargées en aval du process sont réutilisées à nouveau.

Les lagunages pour le traitement des eaux usées sont opérationnels dans toutes les usines. Cependant avec l'accroissement de la capacité de traitement des usines, les volumes des effluents ont augmenté.

Ainsi, les effluents après traitement ne respectent pas toujours les normes de rejets. Un plan d'investissement est en cours de déploiement pour la mise aux normes des lagunes.

Analyse des effluents 2017

DESIGNATION	2017
pH	6,71
DCO	363,88
DBO	88,58
MES	141,95

L'activité de production de chips de bois d'hévéa à SAPH pour l'année 2017 a été réalisée sur les sites d'Ousrou en début d'année, puis Bongo (total de 18.600 T).

Cette production a été essentiellement vendue à SANIA et à SUCRIVOIRE, filiales de SIFCA, qui les utilisent comme Biomasse dans leurs chaudières, en substitution d'énergies fossiles (gaz, gasoil). Ainsi le pouvoir calorifique issu de la combustion est récupéré pour produire de la vapeur ou de l'énergie électrique.

Cette vente permet ainsi d'une part, de couvrir les coûts d'abattage et de préparation de terrain, et d'autre part de réduire les émanations de CO2 par l'arrêt de la pratique du brûlage.

Les parcelles abattues sont accessibles aux populations locales pour récupérer du bois de chauffe. De plus, du bois a été vendu pour des essais de sciage afin de mieux valoriser ce matériau : leurs résultats devraient permettre une diversification de l'utilisation du bois et sa valorisation à 100% sur Bongo dès mi-2018.

Utilisation durable des ressources

Maintien de la fertilité des sols : L'utilisation d'engrais enrobé sur l'année de planting permet de réduire par quatre la quantité d'apport d'engrais NPK et de maintenir la croissance des hévéas en raison de la meilleure efficience de ce type d'engrais. Le gain est de l'ordre de 150 tonnes d'engrais NPK par an à l'échelle de la SIPH. Les jachères et rotations en pépinière permettent une bonne conservation de la fertilité des sols. Les fossés de drainage évitent l'hydromorphie et favorisent la vie organique des sols. Les plantes de couverture, qui sont des légumineuses (Pueraria), fixent l'azote atmosphérique et enrichissent les sols, en plus de leur rôle notoire contre les plantes adventices et l'érosion. Le planting en courbe de niveaux ou terrasses, ainsi que les pratiques de sous-solage, contribuent également à réduire l'érosion des sols.

Les déchets organiques (feuilles mortes, branches, souches) déposés au sol pendant la vie de l'arbre, ou laissés sur place après abattage, sont progressivement réincorporés au sol, et l'enrichissent en matière organique, ce qui améliore les propriétés physiques et biologiques du sol, et garantissent le maintien de sa fertilité. Au-delà de nos plantations industrielles, nous soutenons et encourageons des pratiques agricoles durables à travers l'assistance technique que nous apportons aux planteurs.

L'évaluation topographique des flux hydrauliques, le planting en courbes de niveau (contour lines) ou en terrasses, le sous-solage avant planting, ainsi que l'irrigation gravitaire (keyline design) permettent une optimisation de l'utilisation de l'eau, et favorisent l'infiltration des eaux de pluie dans le sol, améliorant les réserves hydriques.

Déchets produits et valorisés (en Tonnes)



Déchets non dangereux produits
385,95



Déchets non dangereux valorisés
385,95



Déchets dangereux produits
12,97



Déchets dangereux valorisés
8,06

Préserver et restaurer la biodiversité.

En 2017 toutes les commissions des sites ivoiriens ont vu leurs capacités renforcées à travers des formations en trois modules :

- Ecologie générale, phytogéographie et aménagement environnemental
- Diversité biologique : Biotopes et interactions végétales-animales
- Reconnaissances des biotopes et l'usage du GPS sur le terrain.

Chaque module a duré 18 jours soit 54 jours de formation.

Engagement Zéro Déforestation
En 2016, le Groupe s'est engagé sur la Zéro Déforestation en prenant les dispositions suivantes :

Les zones à Haute Valeur de Conservation (HCV) telles que définies par le réseau des ressources HCV («HCV Resource Network») et soumises à la vérification de ce dernier (https://hcvnetwork.org) sont protégées et préservées.

Les zones à Haute Valeur de Carbone (HCS) telles que définies par le groupe de pilotage HCS (« HCS Approach Steering Group») et soumises à la vérification de ce dernier (https://highcarbonstock.org) sont protégées et préservées.

A ce jour, la constitution des commissions biodiversité sur l'ensemble des sites hévéicoles a été réalisée et l'on peut noter également la mise en œuvre effective de l'engagement Zéro Déforestation par la réalisation d'études de biodiversité. En 2017, une formation a été organisée par Michelin sur les Hautes Valeurs de Conservation au Ghana avec la participation de SAPH.

Une évaluation des zones humides afin de définir les zones à protéger a été faite à Rapides Grah en 2017. SAPH totalise 474 ha de zone de préservation avec des coordonnées géographiques

3. PLANTEURS PRIVES ET COMMUNAUTES : UNE RELATION A LONG TERME

Impacts Socio-économiques
L'achat du caoutchouc naturel auprès des planteurs privés représente une importante source de revenus pour les communautés. En 2017, ce chiffre s'élevait à SAPH à 81,7 MF CFA, soit 124, 6 Millions d'Euros. Ces revenus ont un impact important sur l'activité économique locale (commerçants, artisans etc.).

Designation	Plantations industrielles matures		Plantations villageoises (PV)		Plantations villageoises (PV) encadrées			
	Superficie (ha)	Production (T)	Production Achetée (T)	Montant (en K€)	Plantations immatures		Plantations matures	
					Superficie (ha)	Nombre de planteurs	Superficie (ha)	Nombre de planteurs
2017	16 399	29 149	136 413	124 601	71 727	31 800	153 356	44 432

Projets communautaires

- Aménagement du dispensaire+ construction salle d'accouchement (Akacomoekro, UAI Bettié)
- Réhabilitation de l'école primaire 1 et 2 (Akacomoekro, UAI Bettié)
- Aménagement de la place HKB en espace polyvalent (Bettié ville, UAI Bettié)
- Terrain omnisport du lycée (Bettié ville, UAI Bettié)
- 150 tables-bancs pour les classes de 3ème au collège (Bongo village, UAI Bongo)
- Equipement de la cantine scolaire EPP Bongo (Bongo village, UAI Bongo)
- Finition de l'infirmerie (Koutoukro 2, UAI Bongo)
- Logement sage-femme (Naboville, UAI Rapides-Grah)
- Logement instituteur (Gagny, UAI Rapides-Grah)
- Logement Infirmier (Fahé, UAI Rapides-Grah)
- Réhabilitation de l'école primaire (Dagadji, UAI Rapides-Grah)
- Construction de la clôture de la sous-préfecture (Dignago, UAI Rapides-Grah)
- Construction d'une classe maternelle (Niguinanou, UAI Toupah)
- Pose de passage busé (Petit Badjien, UAI Toupah)
- Construction d'un forage (Nimiambo, UAI Toupah)

L'investissement de SAPH dans l'éducation est marqué par la présence d'écoles sur les UAI afin de permettre aux enfants des employés de bénéficier d'une éducation pour tous.

- 20 écoles primaires et préscolaires
- 98 enseignants
- 3843 enfants scolarisés ;

La contribution de l'entreprise à l'accès à la santé des salariés aussi bien des populations locales à travers ses infrastructures sanitaires s'établit comme suit :

- Naissances totales dans les infrastructures : 666
- Naissances issues de Communautés locales : 191
- Consultations totales : 69 504
- Consultations issues de communautés locales : 9604
- Effectif du Personnel médical : 72
- Centre de santé, infirmerie et maternité: 23
- Ambulances : 04



Droits de l'Homme, Egalité de traitement, Prévention de la corruption et des discriminations

Le respect des droits Humains a toujours guidé la conduite des affaires au sein du Groupe. Une charte sociale a d'abord été mise en place et en 2015 des valeurs et un code de conduite adoptés et diffusés.

Les valeurs fondamentales qui ont été définies par le Groupe SIFCA sont les suivantes :

- Responsabilité,
- Ethique,
- Qualité.

Le Groupe SIFCA veut s'assurer que l'ensemble de son personnel partage les mêmes valeurs, afin de créer le meilleur cadre possible à l'amélioration de ses performances. L'ambition de SIFCA est de s'assurer, en permanence, qu'il agit en conformité avec les quatre engagements essentiels compris dans sa déclaration Qualité, à savoir :

- Le Respect des personnes,
- Le Respect des partenaires et clients,
- Le Respect de l'environnement,
- Le Respect des actionnaires.

Le Code de Conduite du Groupe SIFCA comprend huit principes essentiels :

- Respect des lois et règlements,
- Vol, fraude et corruption,
- Conflits d'intérêts et occasions d'affaires pour la société,
- Confidentialité, conservation et fiabilité des informations,
- Protection des actifs et des ressources de la société,
- Aptitude au travail,
- Discrimination et harcèlement,
- Contrôle interne.

Rapport spécial du PCA



RAPPORT SPÉCIAL DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE, LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article 831-2 de l'Acte Uniforme révisé relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (AUSCGIE) adopté le 30 janvier 2014, il vous est rendu compte, aux termes du présent rapport, de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration de la SAPH (Titre I), ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par et au sein de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 (Titre II).

Ce rapport vous présente également les autres informations et renseignements énumérés à l'article 831-3 de l'AUSCGIE (Titre III).

Il est précisé que ce rapport a été élaboré par le Président du Conseil d'Administration préalablement à sa présentation au Conseil. Il a été examiné lors de la réunion du Comité d'audit du 05 Mars 2018, avant son approbation par le Conseil Administration du 23 Mars 2018.

TITRE 1. COMPOSITION, CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

I. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

► La composition du Conseil d'Administration à la date du présent rapport est la suivante :

Nom et prénoms ou dénomination sociale	Date de première nomination	Date d'échéance du mandat	Fonction principale exercée dans la société
M. Jean-Louis BILLON	AGM 03 mai 2017	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017	Président du Conseil d'Administration
SIFCOM Représentant Permanent : M. Banga AMOIKON	AGM 30 juin 2000	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017	Administrateur
SIPH Représentant Permanent : M. Pierre BILLON	AGM 30 juin 2000	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017	Administrateur
SIFCA SA Représentant Permanent : Mme Lucie BARRY TANNOUS	AGM 30 juin 2000	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017	Administrateur
CFM (Pays-Bas) Représentant Permanent Mme Carine DAMOIS	AGM 9 mai 2003	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017	Administrateur
MICHELIN FINANCE (Luxembourg) Représentant Permanent : M. Thierry SERRES	AGO 18 avril 2008	AGM statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019	Administrateur
M. Bertrand VIGNES	AGO 16 juin 2011	AGM statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019	Administrateur
M. Tiémoko COULIBALY	AGM 30 juin 2000	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017	Administrateur
M. Botoh YAPO	AGO 18 avril 2008	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019	Administrateur
M. Alassane DOUMBIA	AGO 16 juin 2011	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019	Administrateur
M. Jean-Luc BEDIE	AGM 8 juin 2016	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018	Administrateur

Les fonctions exercées par ces personnes dans d'autres sociétés de l'espace OHADA au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 sont les suivantes :

Nom et prénoms ou dénomination sociale du membre	Autres mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés au cours de l'exercice écoulé
M. Jean-Louis BILLON	Président du Conseil d'Administration de SUCRIVOIRE
SIFCOM Représentant Permanent M. Banga AMOIKON	Administrateur de : – COMAFRIQUE TECHNOLOGIES – ATC COMAFRIQUE – SMT -CI
SIFCA SA Représentant Permanent : Mme Lucie BARRY TANNOUS	Administrateur de : – PALMCI – SANIA – THSP – SUCRIVOIRE – SIFCOM ASSUR
M. Alassane DOUMBIA	Président du Conseil d'administration de : – SIFCA – CRC (Libéria) – PALMCI – SUCRIVOIRE – MOPP (Libéria) – WAL (Ghana) – SENDISO (Sénégal) Administrateur de : – RENL (Nigéria) – SANIA – SIFCOM – COMAFRIQUE TECHNOLOGIES Représentant Permanent de : – SIFCOM aux conseils de : ▪ SMT ▪ ATC COMAFRIQUE – IMMORIV aux conseils de : ▪ SIFCA ▪ RENL (Nigéria) ▪ PALMCI ▪ COMAFRIQUE TECHNOLOGIES

Nom et prénoms ou dénomination sociale du membre (suite)	Autres mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés au cours de l'exercice écoulé (suite)
SIPH Représentant Permanent M. Pierre BILLON	Administrateur de : – GREL (Ghana)
CFM (Pays-Bas) Représentant Permanent : Mme. Carine DAMOIS	Pas d'autre mandat dans l'espace OHADA
Michelin Finance (Luxembourg) Représentant Permanent : M. Thierry SERRES	Pas d'autre mandat dans l'espace OHADA
M. Bertrand VIGNES	Administrateur de : – MOPP (Libéria) – CRC (Libéria) – RENL (Nigéria) – WAL (Ghana) Représentant Permanent de SIFCA au Consei l de : – SUCRIVOIRE
M. Tiémoko COULIBALY	Président du Conseil d'Administration de : – SGBCI – ALLIANZ – ALLIANZ VIE Administrateur de : – SOLIBRA
M. Botoh YAPO	Pas d'autre mandat dans l'espace OHADA
M. Jean -Luc BEDIE	Administrateur de : – SIFCOM – BRVM – AERIA – LMH – SUCRI VOIRE – AERIA – INAD-CI

II. CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Missions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre.
Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle, par ses délibérations, les affaires qui la concernent.
Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportun.

Convocation des Administrateurs

Les Administrateurs ont été convoqués, conformément à l'article 18.2 des statuts de la Société.
Compte tenu des questions inscrites à l'ordre du jour des Conseils d'Administration des 06 mars 2017 et 24 novembre 2017, les Co-Commissaires aux Comptes ont été invités à participer à ces réunions.
Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 06 mars 2017, la société Mazars Côte d'Ivoire et la société PricewaterhouseCoopers, Co-Commissaires aux Comptes de la Société, étaient présentes et représentées.
Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 24 novembre 2017, la société Mazars Côte d'Ivoire et la société PricewaterhouseCoopers, Co-Commissaires aux Comptes de la Société, étaient présentes et représentées.
Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 15 février 2017, les sociétés Mazars Côte d'Ivoire et PricewaterhouseCoopers, Co-Commissaires aux Comptes de la Société, n'étaient pas présentes.

Information des Administrateurs

Préalablement aux réunions du Conseil, les Administrateurs reçoivent les documents nécessaires en fonction de l'ordre du jour.
Hors séances du Conseil, les membres reçoivent régulièrement toutes les informations importantes concernant la Société, que le Président du Conseil d'Administration juge utile de leur communiquer.

Réunions du Conseil et participation aux séances

La présence effective de la moitié au moins des membres du Conseil est nécessaire pour la validité des délibérations.
Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chaque membre présent ou représenté disposant d'une voix et chaque membre présent ne pouvant disposer que d'un seul pouvoir. En cas de partage, la voix du Président de séance est prépondérante.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration s'est réuni en séance plénière à trois reprises.

➢ Conseil d'Administration du 15 février 2017

L'ordre du jour de ce conseil a porté sur les points suivants :
- Démission du Président de ses fonctions d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration ;
- Cooptation à titre provisoire d'un nouvel administrateur ;
- Nomination d'un nouveau Président du Conseil d'Administration ;
- Questions diverses

➢ Conseil d'Administration du 06 mars 2017

L'ordre du jour de ce conseil a porté sur les points suivants :
- Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 6 décembre 2016 ;
- Situation de l'activité au 28 février 2017 ;
- Examen et approbation du rapport d'activité de l'exercice clos au 31 décembre 2016 ;
- Examen des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes (article 715) au Conseil d'Administration ;
- Présentation de la synthèse des travaux du Comité d'Audit de SAPH ;
- Arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016 et proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2016 ;
- Organisation et convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire :
  - Date et lieu de l'Assemblée Générale - Projet d'ordre du jour ;
  - Projet du texte des résolutions à soumettre à l'Assemblée ;
- Questions diverses.

➢ Conseil d'Administration du 24 novembre 2017

- L'ordre du jour de ce conseil a porté sur :
- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 6 mars 2017,
- Présentation du forecast 2017 – Examen et adoption du Budget 2018 ;
- Questions diverses.

Compte-rendu du Conseil d'Administration

Les délibérations du Conseil d'administration sont constatées par des procès-verbaux établis sur un registre spécial tenu au siège social, cotés et paraphés. Ces procès-verbaux sont certifiés sincères par le Président de séance et au moins un administrateur.
Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire auprès de tous tiers et administrations sont certifiés par le Président, par le Directeur Général ou par un fondé de pouvoirs habilité à cet effet.

Comités spécialisés mis en place au sein du Conseil d'administration

➢ Comité de suivi.

Le Conseil d'Administration du 12 mars 2010 a instauré un Comité de Suivi, dont le rôle est de se réunir mensuellement afin de vérifier l'exécution du budget validé par le Conseil, à la fois aux niveaux de l'exploitation et de l'investissement.

Le Comité de Suivi est constitué des Administrateurs suivants :
- Monsieur Bertrand VIGNES, Président du Comité de Suivi
- Madame Lucie BARRY TANNOUS,
- Monsieur Alassane DOUMBIA.

Les personnes suivantes assistent à minima au Comité de Suivi ou sont représentées lors des réunions :
- DG SAPH,
- DCGT SAPH (Directeur du Contrôle de Gestion et de la Trésorerie),
- DOA SAPH (Directeur des Opérations Agricoles),
- DT SAPH (Directeur Technique),
- DQPI SAPH (Directeur de la Qualité et de la

Programmation Industrielle),
- DT SIPH,
- DOA SIPH,
- DGA Finance SIFCA,
- CG SIFCA,

Commercialisation SIPH (par vidéo-conférence),
DAF SIPH (par vidéo-conférence).

Les réunions sont planifiées tous les mois, sauf à la présentation du budget et de la revue stratégique et permettent de suivre les points suivants :
- Activité, résultats SAPH et principaux indicateurs, plans d'actions correctives,
- Point sur les activités commerciales liées à SAPH et les plans d'actions correctives,
- Suivi du déroulement du plan d'investissements SAPH,
- Point sur les interfaces entre SAPH et SIFCA.

Les participants interviennent sur les présentations faites et définissent ensemble des plans d'actions à mettre en œuvre.
A l'issue de la réunion, un compte rendu détaillé est établi et transmis à l'ensemble des personnes concernées, ainsi qu'au Président du Conseil d'Administration.

Les dates et ordres du jour des réunions du comité de suivi, organisées au titre de l'exercice 2017, se présentent comme suit :

Dates des réunions comité de suivi en 2017	Ordres du jour
01/02/2017	Réunion portant sur l'activité et les comptes à fin Décembre 2016.
24/02/2017	Réunion portant sur l'activité et les comptes à fin Janvier 2017.
24/03/2017	Réunion portant sur l'activité et les comptes à fin Février 2017.
26/04/2017	Réunion portant sur l'activité et les comptes à fin Mars 2017.
18/05/2017	Réunion portant sur l'activité et les comptes à fin Avril 2017.
	Pas de réunion sur les comptes de mai 2017 pour cause de présentation de la revue stratégique au COMEX SIFCA
20/07/2017	Réunion portant sur l'activité et les comptes à fin Juin 2017.
18/08/2017	Réunion portant sur l'activité et les comptes à fin Juillet 2017.
22/09/2017	Réunion portant sur l'activité et les comptes à fin Août 2017.
	Pas de réunion sur les comptes à fin Septembre 2017, le budget étant présenté au COMEX SIFCA.
17/11/2017	Réunion portant sur l'activité et les comptes à fin Octobre 2017.
20/12/2017	Réunion portant sur l'activité et les comptes à fin Novembre 2017.

➢ Comité d'Audit

Le Conseil d'Administration du 4 décembre 2015 a décidé la mise en place d'un Comité d'Audit pour tenir compte des modifications des statuts intervenues en 2015, conformément à l'Acte Uniforme révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, entré en vigueur le 05 mai 2014.

Le Conseil a nommé, en qualité de membres du Comité d'Audit de SAPH, les administrateurs suivants : Monsieur Banga AMOIKON (Président du Comité), Madame Lucie BARRY TANNOUS, Messieurs Jean-Luc BEDIE, Alassane DOUMBIA et Jacques-philippe HOLLAENDER.

Par la suite, le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 24 novembre 2017 a approuvé le remplacement de M. HOLLAENDER par Mme Carine DAMOIS, en tant que Représentant Permanent de CFM au Conseil.

Le Comité d'Audit est nommé par le Conseil d'Administration pour l'assister dans son rôle de surveillance et de contrôle de l'activité de la société. Il a pour missions essentielles :
- ➢ L'examen des comptes, de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et sociaux de l'entreprise,
- ➢ Le suivi du processus d'élaboration de l'information financière,
- ➢ Le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques,
- ➢ L'émission d'un avis sur les Commissaires aux Comptes proposés à la désignation par l'Assemblée Générale.

Les travaux réalisés par le Comité d'Audit en 2017 sont synthétisés dans le tableau ci-dessous :

Dates des réunions du Comité d'Audit en 2017	Ordres du jour
23 février 2017	1. Approbation du procès-verbal de la réunion du comité d'audit du 28 novembre 2016 2.Examen du projet de comptes sociaux de l'exercice 2016 (projet de comptes sociaux, analyse des écarts sur les comptes sociaux probable 2016/réel 2016, rapport des commissaires aux comptes) 3. Rapport d'activités de l'audit interne au titre de l'exercice 2016 et programme d'audit 2017 4. Projet de rapport du Président sur le contrôle interne 5. Suivi des décisions et recommandations antérieures du Comité d'Audit 6. Divers
14 mars 2017	1. Approbation du procès-verbal de la réunion du Comité d'Audit du 23 février 2017 2. Examen du programme d'investissements 2017 priorité 2 et de ses options de financement 3. Plan d'actions de la Direction Générale en 2017 sur les principaux points de suivi des décisions précédentes du Comité d'Audit.
11 septembre 2017	1. Approbation du procès-verbal du Comité d'Audit du 14 mars 2017 2. Examen des comptes semestriels au 30 juin 2017 et du probable 2017 (présentation des comptes semestriels, rapport des commissaires aux comptes, examen du probable 2017) 3. Rapport d'activités de l'audit interne au titre du premier semestre 2017 4. Suivi des décisions et recommandations antérieures du Comité d'Audit 5. Divers
14 novembre 2017	1. Approbation du procès-verbal du Comité d'Audit du 11 septembre 2017 2. Revue des comptes au 30 septembre 2017 et du probable 2017 3. Examen du projet de budget 2018 4. Suivi des décisions et recommandations antérieures du Comité d'Audit 5. Divers

Les recommandations issues des réunions du Comité d'Audit ont été régulièrement remontées au Conseil d'Administration en 2017. Un compte-rendu annuel des activités du Comité d'Audit est présenté au Conseil d'Administration par le Président du Comité d'Audit.

- **Confidentialité des informations**

Les Administrateurs, ainsi que toute personne appelée à participer aux réunions du Conseil d'Administration et des comités spécialisés, sont tenus à une stricte obligation de confidentialité et de réserve à l'égard des informations qui leur sont communiquées par la société, qu'ils reçoivent dans le cadre des délibérations du Conseil, et des informations présentant un caractère confidentiel ou présentées comme telles par le Président du Conseil d'Administration.

- **Missions et pouvoirs de la Direction Générale**

La Direction Générale est exercée par le Directeur Général, qui est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance.
Le Directeur Général exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux définis expressément par le Conseil d'Administration. Ainsi, en sus des limitations de pouvoirs imposées par les lois et règlements, le Directeur Général soumet à un accord préalable du Conseil d'Administration, les actions suivantes :

- Conclusion d'accords de prêts ou d'emprunt, facilités de paiement, sous quelque forme que ce soit et, plus généralement de tout contrat significatif avec des tiers impliquant un engagement financier supérieur à 100 millions de FCFA non prévu au budget ;
- Initiation de procédures judiciaires, abandon de créances ou transaction mettant fin à un litige, pour un montant supérieur à 50 millions de FCFA.

Le budget annuel dès lors qu'il est adopté, définit strictement le cadre d'action du Directeur Général qui :

- ne peut engager, en cours d'exercice, des charges qui n'auraient pas été prévues, au-delà d'un montant de 50 millions de FCFA ou supérieures à 5% du poste budgétaire concerné ;
- doit signaler au Conseil tout évènement susceptible de compromettre significativement le déroulement du budget adopté par le conseil.

En matière de gestion des ressources humaines :

- conclusion d'accords de prêts, facilités de paiement sous quelque forme que ce soit et, plus généralement, tout contrat significatif avec des employés impliquant un engagement financier supérieur à 10 millions de FCFA, non prévu au budget ou qui dépasse le budget ;
- octroi à des employés soit, d'un salaire brut annuel supérieur à 30 millions de FCFA, soit des conditions différentes de celles normalement en vigueur ;
- attribution à un cadre, d'une augmentation de salaire supérieure à 20% ou des augmentations successives conduisant à une augmentation supérieure à 20% sur une période de 12 mois ;
- toute décision d'augmentation collective des salariés ;
- toute décision de licenciement collectif, dès lors qu'elle concernera plus de 10 salariés.

Le Directeur Général représente la société dans ses rapports avec les tiers.

TITRE 2. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE

I. DEFINITIONS, OBJECTIFS ET PRINCIPES DU DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE DE LA SAPH

Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques comprend un ensemble de moyens, de comportements, de procédures et d'actions, adaptés aux caractéristiques propres de la SAPH, et qui :

- contribuent à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources ;
- doivent lui permettre de prendre en compte de manière appropriée les risques majeurs, de quelque nature qu'ils soient.

Le dispositif vise plus particulièrement à assurer :
- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et orientations définies par le Conseil d'Administration et la Direction Générale ;
- la fiabilité de l'information financière et des processus de contrôle interne qui la sous-tendent ;
- l'efficacité et l'efficience des opérations, à travers le bon fonctionnement des processus internes de la société.

Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques de la SAPH repose sur trois principaux piliers :
- la définition de la stratégie et des objectifs de la société ;
- l'analyse des risques et la définition de plans d'actions, en vue d'apporter des réponses appropriées aux risques identifiés ;
- la mise en place d'un dispositif de contrôle interne adéquat et en amélioration continue, permettant de faciliter l'atteinte des objectifs et de garantir la fiabilité de l'information, qu'elle soit stratégique, opérationnelle, financière ou liée à la conformité.

La SAPH est nécessairement conduite à prendre des risques dans le cadre de ses activités, en vue d'atteindre ses objectifs. Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques mis en place, vise à faire en sorte que les risques soient correctement appréhendés et pris en connaissance de cause, conformément à la structure de gouvernance de la société.

Le dispositif de gestion des risques de la SAPH ne comporte pas une dimension exclusivement anxiogène, mais traduit également la recherche d'opportunités et la volonté de développer l'entreprise dans un environnement intrinsèquement soumis à divers aléas.

Le présent rapport est destiné à informer le marché et les investisseurs, du dispositif de contrôle interne et des risques majeurs de la SAPH, sans toutefois porter atteinte aux intérêts légitimes de la société par la divulgation de certaines informations sensibles.

Les informations données dans ce rapport ne prétendent pas être exhaustives et ne couvrent pas l'ensemble des risques auxquels la société pourrait être confrontée dans le cadre de ses activités, mais uniquement les risques spécifiques jugés les plus sensibles. Dans des contextes internes et externes évolutifs et volatiles, il convient de préciser que la communication, telle que présentée dans ce rapport, correspond à la vision des risques et du contrôle interne à la clôture de l'exercice 2017.

II. PERIMETRE DU CONTROLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne de la SAPH couvre toutes les opérations réalisées par la société, de quelque nature qu'elles soient. Il porte également sur la sauvegarde et la maîtrise de l'ensemble de la situation patrimoniale de la société.

III. DESCRIPTION DES ACTEURS ET DES SYSTEMES

Cette partie décrit la gouvernance mise en place pour assurer l'efficacité des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne, ainsi que l'organisation desdits systèmes. Cette description repose sur cinq composantes :

L'organisation générale : une organisation comportant une définition claire des responsabilités, disposant des ressources et des compétences adéquates, et s'appuyant sur des procédures, des systèmes d'information, des outils et des pratiques appropriés ;

La diffusion en interne d'informations pertinentes, fiables, dont la connaissance permet à chacun d'exercer ses responsabilités ;
Un système visant à recenser et analyser les principaux risques identifiables au regard des objectifs de la société, et à s'assurer de l'existence de procédures de gestion de ces risques ;
Des activités de contrôle proportionnées aux enjeux propres à chaque processus, et conçues pour réduire les risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs de la société ;
Une surveillance permanente du dispositif de contrôle interne, ainsi qu'un examen régulier de son fonctionnement.
Ces composantes sont détaillées dans le tableau ci-après :

Composantes du contrôle interne	Description des principales caractéristiques
Organisation générale	▪ Valeurs et Code de Conduite du Groupe SIFCA diffusés à tout le personnel et un Comité d'éthique opérationnel ; ▪ Organigrammes et fiches de postes, revus et mis à jour régulièrement ; ▪ Procédures de fixation d'objectifs et d'évaluation mises en œuvre chaque année et suivies dans un logiciel RH spécifique, connecté au progiciel SAP ; ▪ Plan de formation mis en œuvre annuellement pour l'ensemble du personnel, avec un accent particulier sur les formations en management pour les cadres ; ▪ Certification à la norme ISO 9001 version 2015, avec un système de management de la qualité opérationnel et une base documentaire des procédures en ligne et accessible à l'ensemble du personnel ; ▪ Le pilotage des activités de la société avec le progiciel SAP, un système d'informations intégré couvrant tous les processus métiers et supports de l'entreprise ; ▪ Un engagement fort de la Direction Générale en matière de Développement Durable ; ▪ Un système de management participatif, mis en œuvre par la Direction Générale et qui s'appuie sur le travail en équipe et une communication interne performante.
Diffusion en interne d'informations pertinentes et fiables	▪ Budgets annuels, déclinés par processus et responsables budgétaires, et communiqués efficacement au sein de l'entreprise ; ▪ Progiciel SAP permettant de communiquer au sein de la société une même information de pilotage et d'évaluation des performances, actualisée au quotidien ; ▪ Etablissement et analyse mensuels des états financiers, des suivis budgétaires et reportings opérationnels, en vue d'évaluer les performances et de prendre les actions d'amélioration nécessaires ; ▪ Réunions mensuelles du comité de direction et réunions individuelles bimensuelles entre le DG et chaque directeur, en vue d'assurer un pilotage efficace des activités de l'entreprise ; ▪ Mise en œuvre de plusieurs outils d'amélioration continue, tels que les groupes de travail et les revues du système qualité ISO
Processus de gestion des risques	▪ Définition d'une cartographie des risques en début d'année, conformément au budget et à la stratégie globale mise en œuvre ; ▪ Mise à jour et suivi trimestriels des plans d'actions issus de la cartographie des risques ; ▪ Suivi régulier des risques majeurs de l'activité par le comité de suivi lors de ses réunions mensuelles ; ▪ Compte-rendu périodique des résultats de l'analyse des risques à la Direction Générale, au Comité d'audit et au Conseil d'Administration.
Activités de contrôle	▪ Chaque direction est responsable de s'assurer en permanence du respect des procédures en vigueur ; ▪ Les rapports mensuels de suivi budgétaires permettent un contrôle permanent de l'atteinte des objectifs, avec une analyse approfondie des indicateurs et des écarts ; ▪ Les groupes de travail, mis en place sur certains processus clés, évaluent en permanence l'efficacité des contrôles mis en œuvre sur ces processus et formulent des recommandations dans une démarche d'amélioration continue ; ▪ Les réunions de comité de direction et de suivis individuels du DG avec chaque direction constituent des instances de contrôle de l'efficacité des actions mises en œuvre pour piloter les activités ; ▪ Le comité d'éthique s'assure du respect des valeurs et du code de conduite par l'ensemble du personnel.

Surveillance du dispositif de contrôle interne	▪ La Direction Audit Interne du Pôle Caoutchouc du Groupe SIFCA met en œuvre un plan d'audit interne annuel sur SAPH, établi conformément à la cartographie des risques. Les conclusions des travaux d'audit sont communiquées à la Direction Générale et au Comité d'Audit ; ▪ Un suivi régulier de la mise en œuvre des recommandations d'audit interne formulées, est réalisé, avec un compte-rendu à la Direction Générale et au Comité d'Audit ; ▪ Le Comité de suivi assure une surveillance des performances opérationnelles et financières de la société sur une base mensuelle ; ▪ Le Comité d'Audit se réunit au moins 4 fois dans l'année, en vue d'examiner les performances de la société, la gestion des risques, les états financiers et les processus associés, ainsi que les conclusions des activités d'audits internes et externes ; ▪ Le Conseil d'Administration assure la gouvernance du dispositif de contrôle interne.

IV. PRINCIPALES CONCLUSIONS DES ACTIVITES DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTROLE INTERNE AU TITRE DE L'EXERCICE 2017

La synthèse des activités de gestion des risques et de contrôle interne au titre de l'exercice 2017 se présente comme suit :

Intitulé du risque	Description succincte du risque	Principaux contrôles internes et plans d'actions mis en œuvre
Risques liés aux cours bas et volatiles du caoutchouc sur le marché international.	Ce risque décrit une situation de cours du caoutchouc bas et/ou volatiles sur le marché international. Un bas de cycle prolongé des cours du caoutchouc sur le marché international affecte durablement la rentabilité de la société, sa capacité à financer ses investissements et son exploitation, et à distribuer des dividendes.	Le plan d'actions de la société pour répondre à ce risque comprend les principales mesures ci-après : ▪ L'augmentation des capacités de production industrielle, en vue d'obtenir des économies d'échelle et de réduire l'impact des coûts fixes sur la performance de la société ; ▪ L'amélioration de la qualité des produits fabriqués, en vue de valoriser au mieux ces produits vis-à-vis des clients, et ainsi, d'accroitre le chiffre d'affaire et les marges ; ▪ Le renforcement des outils de pilotage des investissements et de l'exploitation (politiques de financement, comptes d'exploitation par activité et par centre de profit, etc.) ; ▪ Une gestion rigoureuse des frais généraux.

Intitulé du risque	Description succincte du risque	Principaux contrôles internes et plans d'actions mis en œuvre
Risques liés au processus d'élaboration de l'information financière et à la fiabilité des états financiers.	Ce risque porte sur toute situation qui pourrait affecter la qualité du processus d'élaboration de l'information financière et la qualité des états financiers qui en résultent.	Ce risque est significativement réduit par les principaux contrôles internes ci-après : ▪ La gestion de l'information financière dans le nouvel outil intégré SAP est satisfaisante : cela permet de garantir la fiabilité des données comptables et financières. ▪ Un support de la DSI du Groupe SIFCA est effectif, en cas d'incident sur le progiciel SAP. ▪ Les comptes sont clôturés et analysés mensuellement, ce qui permet de détecter d'éventuelles anomalies et de les traiter en permanence. ▪ Un appui fonctionnel de la Direction Financière du Groupe SIFCA à la qualité de l'information financière est en place et opérationnel. ▪ En sus des travaux récurrents, l'audit interne procède à un audit des comptes à la fin du 3e trimestre, en vue de s'assurer que toutes les anomalies éventuelles sont traitées avant la clôture annuelle. ▪ Une revue des comptes par le comité d'audit est réalisée, au moins 4 fois par an.
Risques liés à la conformité aux lois et règlements applicables aux activités de la société.	Il s'agit d'un risque de non-conformité à des lois et règlements applicables à la société.	Ce risque est couvert à travers les principaux contrôles suivants : ▪ L'existence d'un dispositif pour recueillir les évolutions en matière de lois et règlements (contrat avec un cabinet de veille, participation à des organisations professionnelles, etc.) ; ▪ La mise en place d'un dispositif de suivi de la conformité aux lois et règlements, intégré dans le périmètre de certification de la norme ISO 9001 version 2015 ; ▪ Le recrutement d'un juriste-fiscaliste, en cours d'année 2017, en vue de renforcer les activités de conformité aux lois et règlements au sein de la société ; ▪ L'appui technique de la Direction Juridique du Groupe SIFCA dans la mise en œuvre des activités de conformité aux lois et règlements ; ▪ L'existence d'un comité de veille au niveau Groupe SIFCA, en vue de discuter des problématiques de conformité aux lois et règlements dans les entités, dont SAPH.
Risques liés aux achats de caoutchouc et aux évolutions relatives au secteur hévéa en Côte d'Ivoire.	Ce risque concerne toutes les situations qui pourraient impacter l'approvisionnement de la société en matières premières achetées en volumes, en qualité et à un coût de revient garantissant la rentabilité de l'activité.	Les principaux points de contrôle interne mis en œuvre concernant ce risque sont les suivants : ▪ Le suivi permanent des faits marquants du secteur, notamment la loi portant réforme de la filière, et les décisions légales et activités concernant les exportations de fonds de tasses ; ▪ L'augmentation des capacités d'usinage en vue d'accroitre les parts de marché de la société sur les achats de caoutchoucs aux planteurs, et ainsi, de contribuer, en première ligne, à l'absorption totale de la production de caoutchouc par les usiniers en Côte d'Ivoire ; ▪ La mise en œuvre de procédures rigoureuses de gestion des freintes, de suivi du DRC et d'analyse des marges sur achats, en vue de garantir la rentabilité et la pérennité de cette activité dans un contexte de cours du SICOM bas; ▪ La mise en œuvre de politique de couverture des achats contre les fluctuations de cours du SICOM, en vue de protéger la société contre d'éventuelles pertes pouvant résulter de chutes brutales des cours.

TITRE 3. AUTRES INFORMATIONS

1. La détermination des rémunérations et avantages des mandataires sociaux

Le Conseil d'Administration fixe les modalités et le montant de la rémunération du Président du Conseil d'Administration. Le cas échéant, les avantages en nature qui lui sont attribués, sont fixés de la même manière.

Les principes et les règles arrêtés par le Conseil d'Administration, pour déterminer les rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux, sont basés sur des critères liés aux compétences, à l'expérience et aux responsabilités de chacun des mandataires sociaux.

2. Rémunération des mandataires sociaux

Les indemnités de fonctions allouées aux administrateurs et mandataires sociaux au cours de l'exercice 2017 s'élèvent à un total brut de FCFA 172 millions.

3. Participation des actionnaires aux assemblées générales

La participation des actionnaires aux assemblées générale est régie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur et applicables aux sociétés faisant appel public à l'épargne.

Le droit de participer aux Assemblées Générales est subordonné, pour chaque actionnaire, sur simple justification de son identité, à l'enregistrement comptable préalable de(s) action(s) à son nom ou à celui de l'intermédiaire inscrit pour son compte, soit dans le registre de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les registres de titres au porteur tenus par un intermédiaire habilité, au plus tard au troisième jour ouvrés précédant la réunion de l'Assemblée, à zéro heures, heures locales.

Toutefois, il faut être propriétaire de cinq (5) actions pour participer aux Assemblées Générales Ordinaires.
Tout actionnaire peut se faire représenter par un mandataire de son choix.

Le Président du Conseil d'Administration
Monsieur Jean-Louis BILLON

Rapport des Commissaires Aux Comptes



pwc

Immeuble Alpha 2000
20ème étage, Rue Gourgas – Plateau
01 BP 1361 Abidjan 01

MAZARS

Immeuble Longchamp
2, boulevard Roume
01 BP 3989 Abidjan 01

Aux Actionnaires
de la Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH)
01 B.P. 1322 Abidjan 01

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017, sur :

- l'audit des états financiers annuels de la société SAPH, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I- Audit des états financiers annuels

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société SAPH, comprenant le bilan au 31 décembre 2017, le compte de résultat, le tableau financier des ressources et emplois pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'Etat annexé.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Système Comptable de l'OHADA.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Par ailleurs, en application des dispositions de l'article 746-2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, le registre de titres nominatifs de la société n'avait pas été transmis par la société à la date de ce rapport.

Abidjan, le 4 avril 2018

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers

Souleymane Soro
Expert-comptable Diplômé
Associé

Mazars Côte d'Ivoire

Armand Fandohan
Expert-comptable Diplômé
Associé

pwc

Immeuble Alpha 2000
20ème étage, Rue Gourgas – Plateau
01 BP 1361 Abidjan 01

MAZARS

Immeuble Longchamp
2, boulevard Roume
01 BP 3989 Abidjan 01

Aux Actionnaires
de la Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH)
01 B.P. 1322 Abidjan 01

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES 438 ET SUIVANTS DE L'ACTE UNIFORME OHADA RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GIE

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 440 de l'Acte uniforme du traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique (GIE), nous vous présentons notre rapport sur les conventions prévues à l'article 438 dudit acte.

Ce rapport concerne les conventions directes ou indirectes conclues entre la société et l'un de ses administrateurs, directeur général ou directeur général adjoint, ou entre la société et l'un de ses actionnaires détenant une participation supérieure ou égale à 10 % du capital social, ou entre la société et toute autre entreprise dont l'un des administrateurs serait propriétaire, associé en nom, gérant, administrateur, administrateur général, administrateur général adjoint, directeur général, directeur général adjoint ou autre dirigeant social détenant une participation supérieure ou égale à 10 % du capital de la société, à l'exclusion des conventions normales portant sur des opérations conclues à des conditions habituelles.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale au cours des exercices antérieurs.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2017

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée aux articles sus-visés conclue au cours de l'exercice 2017.

2. CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2017

2.1. Convention d'assistance technique

Administrateurs concernés

- Monsieur Bertrand Vignes,
- Monsieur Alassane Doumbia,
- Monsieur Thierry Serres, représentant la société Michelin Finance B.V.,
- Madame Lucie Barry Tannous, représentant la société SIFCA SA.

Nature et modalités

SIPH apporte à SAPH une assistance technique dans les domaines du management et de la gestion, des techniques agricoles et industrielles, de la gestion des achats aux planteurs villageois et de la formation continue. En contrepartie des prestations, la convention prévoit une rémunération annuelle fixée à 1,5 % du chiffre d'affaires caoutchouc depuis l'exercice 2012.

Cette convention a pris effet le 1er janvier 2007 et la charge supportée par SAPH au titre de l'exercice 2017 s'élève à 2 223 millions de F.CFA.

2.2. Convention de commercialisation avec SIPH

Administrateurs concernés

- Monsieur Bertrand Vignes,
- Monsieur Alassane Doumbia,
- Monsieur Thierry Serres, représentant la société Michelin Finance B.V.,
- Madame Lucie Barry Tannous, représentant la société SIFCA SA.

Nature et modalités

SAPH s'est engagée à vendre à SIPH l'intégralité de sa production destinée à l'exportation en dehors de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Les modalités de détermination des prix d'achat par la société SIPH à la société SAPH, telles que stipulées dans la convention, tiennent compte de l'évolution du marché mondial du caoutchouc.

Cette convention a pris effet le 1er juillet 1999 et est conclue pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction par période d'un an. Le chiffre d'affaires réalisé par SAPH dans ce cadre s'élève à 148 220 millions de F.CFA hors taxes au titre de l'exercice 2017.

2.3. Convention de mise à disposition de locaux à usage professionnels avec SIFCA

Administrateurs concernés

- Monsieur Alassane Doumbia,
- Madame Lucie Barry Tannous, représentant la société SIFCA SA.

Nature et modalités

SIFCA met à la disposition de SAPH des locaux professionnels d'une superficie de 640 m2 sis au lot 37 bis CS 63, Rue des Thoniers en zone portuaire. Cette convention a pris effet le 1er janvier 2007 et est conclue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

La convention prévoit que SAPH supporte une charge locative mensuelle de 6,4 millions de F.CFA.

Au titre de l'exercice 2017, SAPH a supporté pour ces loyers professionnels une charge de 77 millions de F.CFA hors taxes.

2.4. Convention de commercialisation de bois d'hévéas avec SANIA

Administrateurs concernés

- Monsieur Alassane Doumbia,
- Madame Lucie Barry Tannous, représentant la société SIFCA SA.

Nature et modalités

SAPH s'est engagée à vendre à SANIA des copeaux de bois d'hévéas issus de l'abattage de ses arbres en fin d'exploitation.

Cette convention a pris effet le 12 février 2014 et est conclue pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction par période d'un an. Le prix de la tonne est fixé à 19.650 F.CFA bord champ. Le chiffre d'affaires réalisé par SAPH dans ce cadre s'élève à 462 millions de F.CFA hors taxes au titre de l'exercice 2017.

2.5. Convention d'achat avec SIPH

Administrateurs concernés

- Monsieur Bertrand Vignes,
- Monsieur Alassane Doumbia,
- Monsieur Thierry Serres, représentant la société Michelin Finance B.V.,
- Madame Lucie Barry Tannous, représentant la société SIFCA SA.

Nature et modalités

SAPH achète par l'intermédiaire de SIPH l'ensemble des biens qu'elle souhaite acquérir en dehors de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Le volume d'achat réalisé par SAPH dans ce cadre s'élève à 817 millions de F.CFA hors taxes au titre de l'exercice 2017.

Ces transactions n'ont pas fait l'objet d'une convention formelle soumise à l'approbation préalable du conseil d'administration.

2.6. Convention de commercialisation de bois d'hévéas avec SUCRIVOIRE

Administrateurs concernés

- Monsieur Bertrand Vignes,
- Monsieur Alassane Doumbia,
- Madame Lucie Barry Tannous, représentant la société SIFCA SA.

Nature et modalités

SAPH vend à SUCRIVOIRE des copeaux de bois d'hévéas issus de l'abattage de ses arbres en fin d'exploitation.

Le prix de la tonne est fixé à 19 650 F.CFA bord champ. Le chiffre d'affaires réalisé par SAPH dans ce cadre s'élève à 19 millions de F.CFA hors taxes au titre de l'exercice 2017.

La convention n'a pas été formalisée et soumise à l'approbation préalable du conseil d'administration.

2.7. Convention de commercialisation de régimes de palme avec PALMCI

Administrateurs concernés

- Monsieur Nazaire Gounongbe, représentant de la société SIFCA SA,
- Monsieur Alassane Doumbia.

Nature et modalités

SAPH vend à PALMCI des régimes de palme issus de la récolte de ces plantations de palmiers de Divo et de Rapides-Grah.

Le prix au kilogramme est fixé suivant le même barème que celui applicable aux planteurs villageois. Le chiffre d'affaires réalisé par SAPH dans le cadre de cette vente s'élève à 103 millions de F.CFA hors taxes au titre de l'exercice 2017.

Ces transactions ont fait l'objet d'une convention formelle en date du 11 avril 2017 pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, avec effet rétroactif au 1er janvier 2017

Abidjan, le 04 avril 2018

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers

Souleymane Soro
Expert-comptable Diplômé
Associé

Mazars Côte d'Ivoire

Armand Pandohan
Expert-comptable Diplômé
Associé

Immeuble Alpha 2000
20ème étage, Rue Gourgas – Plateau
01 BP 1361 Abidjan 01

Immeuble Longchamp
2, boulevard Roume
01 BP 3989 Abidjan 01

SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (SAPH)

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES REMUNERATIONS EXCEPTIONNELLES ET REMBOURSEMENTS DE FRAIS DE VOYAGE AU PROFIT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (ARTICLE 432 DE L'ACTE UNIFORME DE L'OHADA RELATIF AU DROIT DES SOCIETES ET DU GIE)

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017)

Immeuble Alpha 2000
20ème étage, Rue Gourgas – Plateau
01 BP 1361 Abidjan 01

Immeuble Longchamp
2, boulevard Roume
01 BP 3989 Abidjan 01

Aux Actionnaires
de la Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH)
01 B.P. 1322 Abidjan 01

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES REMUNERATIONS EXCEPTIONNELLES ET REMBOURSEMENTS DE FRAIS DE VOYAGE AU PROFIT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 432 de l'Acte Uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique (GIE), nous vous présentons notre rapport spécial sur les rémunérations exceptionnelles ainsi que sur les remboursements de frais de voyage au profit des membres du Conseil d'Administration de la société SAPH au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Nous n'avons pas été informés de rémunérations ou de remboursements visés à l'article précité.

Abidjan, le 04 avril 2018

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers

Souleymane Soro
Expert-comptable Diplômé
Associé

Mazars Côte d'Ivoire

Armand Fandohan
Expert-comptable Diplômé
Associé

PROJET DE TEXTE DES RESOLUTIONS A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION
Approbation des comptes sociaux

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports et qui se soldent par un résultat net de 12 860 964 216 FCFA.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est approuvée à .....

DEUXIEME RESOLUTION
Affectation du résultat de l'exercice – Fixation de dividende

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 12.860.964.216 FCFA au :

paiement du dividende pour 2.215.112.293 FCFA
report à nouveau pour le solde, soit 10.645.851.923 FCFA

Le report à nouveau qui était de 39.764.399.267 FCFA s'élèvera à 50.410.251.190 FCFA après affectation.

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration décide de distribuer un dividende brut de 86,67 FCFA par action.

Le dividende brut par action proposé est « éligible à l'abattement prévu à l'article 183-1° du Code Général des Impôts ».

Il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices 2014, 2015 et 2016.

Cette résolution est approuvée à .....

TROISIEME RESOLUTION
Approbation des conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte uniforme, figurant dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions réglementées

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'Article 438 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est approuvée à .....

QUATRIEME RESOLUTION
Renouvellement de mandats d'administrateurs

L'Assemblée Générale, sur proposition du conseil, constatant que les mandats de 6 administrateurs :

- Monsieur Jean-Louis BILLON,
- La société SIFCA (représentée par Madame Lucie BARRY-TANNOUS),
- La société SIFCOM (représentée par Monsieur Banga AMOIKON),
- La société SIPH (représentée par Monsieur Pierre BILLON),
- La société CFM (représentée par Madame Carine DAMOIS),
- Monsieur Tiémoko COULIBALY,

sont arrivés à expiration, décide de les renouveler pour une nouvelle période de six (6) années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2023.

Cette résolution est approuvée à .....

CINQUIEME RESOLUTION

Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes titulaires

L'Assemblée générale, sur proposition du conseil, constatant que les mandats de commissaires aux comptes titulaires de Mazars Côte d'Ivoire et PriceWaterHouseCoopers étant arrivés à expiration, l'Assemblée générale décide de les renouveler pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2023.

Cette résolution est approuvée à .....

SIXIEME RESOLUTION

Renouvellement de mandat de Commissaires aux Comptes suppléants

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil, constatant que les mandats des Commissaires aux comptes suppléants d'ERNST & YOUNG et de KPMG CI, étant arrivés à expiration, l'Assemblée Générale décide de les renouveler pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2023.

Cette résolution est approuvée à .....

SEPTIEME RESOLUTION

Accomplissement des formalités requises par la loi

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant les délibérations de la présente Assemblée, pour effectuer tous dépôts et formalités requis par la loi.

Cette résolution est approuvée à .....

SAPH

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification



Tout notre savoir-faire au service des populations qui nous accueillent

SIFCA


Gérer
Commitment
Efficience
Security
Principe
Empreinte
Foncier
Prévention
landed
Natural
Carbone
Droit
Solidarity
Social
Solidarity
Manage
HCS
Partage
GES
Sharing
Quality
child labor
oxodégradable
Equité
Keep
Law
Social
Sharing
Humain
Standart
Empreinte
Valorization
Solidarité
Principe
ISO
Biodiversité
Cultivate
harassment
Health
Approvisionnement
Hygiène
Keep
Innover
oxodégradable
Conserver
Ecologique
Social
HCS
Prevention
Dévéloppement
transparency
Innover
Environment
Partage
Natural
Equité
Solidarité
Travail
HCV
Foncier
Enfant
Transparence
Economiser
Commitment
Engagement
Efficience
Restore
Empreinte
Manage
footprint
oxodégradable
Harcelement
Restaurer
child labor
Development
Ecosystème
Hygiene
Natural
Cultiver
Restore
Droit
Enfant
Reglémentation
Norme
landed
Value
Efficience
Santé
Durabilité
Sport
ISO
Manage
Protection
Sharing
Principe
Recycler
Ecosystem
Environment
Biodiversity
Santé
Valeur
Assainissement
consent
Equité
Natural
Innovation
Sécurité
Procurement
Tourbière
Valeur
Respect
Valorization
Keep
Principle
Foncier
Conserver
Hygiene
Efficience
Consent
Recycler
Croissance
Law
landed
RSPO
bog
HCS
ISO
Save
Naturel
consent
Qualité
Equity
Cultiver
HCV
GES
Housing

Siège Social, Immeuble Ex SIT
Rue des Galions Zone portuaire
01 B.P. 1322 Abidjan 01
Tél. : + 225 21 75 76 25
Fax : + 225 21 75 76 40
+ 225 21 75 76 42
+ 225 21 75 76 43
Email : communication@sifca.ci



SAPH

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification

SIFCA